

Atout énergie

Rapport d'activité 2011



Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône

Les évènements de l'année 2011

Cette année 2011 a été marquée par la poursuite de la départementalisation qui s'est concrétisée par 3 arrêtés préfectoraux :

1. n°674 du 1^{er} avril 2011 qui acte l'adhésion au SIED 70 des 56 communes du syndicat intercommunal d'électrification de Ray-Cendrecourt (SIER) et des 28 autres communes indiquées ci-après :

Commune	Distributeur de l'électricité	Population municipale
ANDORNAY	ERDF	197
BONBOILLON	ERDF	151
BRESILLEY	ERDF	166
CHAGEY	ERDF	675
CHAMPVANS	ERDF	210
CHAVANNE	ERDF	233
CIREY	ERDF	330
CONTREGLISE	SCICAE	98
CORRE	ERDF	595
COURCUIRE	ERDF	129
CREVENY	ERDF	53
CUGNEY	ERDF	174
ECUELLE	ERDF	87
FAVERNEY	ERDF	1044
HUGIER	ERDF	126
LARRET	SCICAE	53
MAIZIERES	ERDF	295
MANTOCHE	ERDF	494
MONT-LE-VERNOIS	SCICAE	150
NOIRON	ERDF	76
ONAY	ERDF	74
PALANTE	ERDF	174
PUSY-ET-EPENOUX	SCICAE	534
RECOLOGNE-LES-RIOZ	ERDF	210
RESIE-SAINT-MARTIN (LA)	ERDF	151
RIGNY	ERDF	613
SAINTE-REINE	ERDF	35
TRESILLEY	SCICAE	202

Ce même arrêté prononce le transfert au SIED 70 de la compétence "chaufferie automatique au bois et réseau de chaleur pour l'école, le collège, la MASPA, le gymnase et éventuellement la gendarmerie et la trésorerie" de la commune de GY.

2. n° 2189 du 26 octobre 2011 qui prononce l'adhésion des communes d'ANDELARROT, de DEMANGEVELLE, MELIN et OPPENANS.
3. n°D2-I-2011 du 23 décembre 2011 et son additif n°2527 du 28 décembre 2011 portant définition du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du département de la Haute-Saône et prévoyant l'adhésion au SIED 70 des 13 communes non encore adhérentes : AILLEVANS, CHAMPAGNEY, CHAUVIREY-LE-VIEIL, COURCHATON, COURMONT, COURTESOULT-ET-GATEY, NEUREY-LES-LA-DEMIE, PIN, PUSEY, TROMAREY, VADANS, VANDELANS et VERGENNE (LA)

Les travaux des assemblées

On trouvera annexé au présent rapport le recueil des actes administratifs 2011

Le Comité syndical

Au 31 décembre 2011, le Comité était composé de 566 membres représentant les 542 communes adhérentes au SIED 70.

Par délibération n°1 du 20 novembre 2010, le Comité syndical a accepté, outre l'adhésion des 84 communes (dont les 56 du syndicat intercommunal d'électrification de Ray-Cendrecourt), toute demande d'adhésion des communes du département non encore adhérentes.

Le Comité a été convoqué à 2 reprises :

- le 2 avril 2011 à Vaivre-et-Montoille,
- le 19 novembre 2011 à Vaivre-et-Montoille.

Il convient de rappeler que, d'une part, le Comité ne peut délibérer valablement lors de sa première convocation si le quorum n'est pas atteint (les pouvoirs n'étant pas pris en compte dans le calcul du quorum) et, d'autre part, lors de la 2^{ème} réunion, les membres du Comité, convoqués à au moins 3 jours d'intervalle, peuvent délibérer sans condition de quorum.

Si le 2 avril 2011, les présents représentaient 50,7% du nombre de membres du Comité, lors de la réunion du 19 novembre le quorum (285) n'a été dépassé que de 2 (287 présents) pour un Comité de 568 membres. Le Comité a pu valablement délibérer dès sa première convocation. Ses délibérations ont porté sur les points indiqués sur le tableau ci-après :

Date	N°	Objet
02/04/11	1	Compte administratif du budget principal 2010
	2	Compte administratif du budget annexe « Conseil » 2010
	3	Compte administratif du budget annexe « Prestations de service » 2010
	4	Compte administratif du budget de la régie des EnR « Chaufferie de Scey sur Saône » 2010
	5	Comptes de gestion 2010
	6	Reprise des résultats du budget principal 2010
	7	Reprise des résultats du budget annexe « Conseil » 2010
	8	Reprise des résultats du budget de la régie des EnR « Chaufferie de Scey sur Saône » 2010
	9	Reprise des résultats du budget annexe « Prestations de services » 2010
	10	Budget principal 2011
	11	Budget annexe « Conseil » 2011
	12	Budget annexe « Prestations de services » 2011
	13	Budget annexe de la régie des EnR « Chaufferie des Scey sur Saône » 2011
	14	Statuts du SIED 70
19/11/11	1	Refus des demandes de retraits des communes de Rioz et Pesmes
	2	Création de la commission "Electrification du secteur de Ray-Cendrecourt " et création d'un poste de 6 ^{ème} vice-président
	3	Election de Monsieur Frédéric BUISSON au poste de 6 ^{ème} vice-président
	4	Budgets supplémentaires 2011 principal et annexes « Conseil », « Prestations de services » et Régie des EnR
	5	Orientations budgétaires 2012

Le Bureau syndical

Au 31 décembre 2011, le Bureau du SIED 70 était composé de 17 membres :

PRESIDENT :

Jacques ABRY, maire de LUZE

VICE-PRESIDENTS :

1^{ère} vice-présidente : Gaëlle GALDIN, maire de MEMBREY

2^{ème} vice-président : Robert BOURQUIN, maire de COISEVAUX

3^{ème} vice-président : Raymond BILQUEZ, maire de FRANCHEVELLE

4^{ème} vice-président : Gilles MARTINET, maire de LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS

5^{ème} vice-président : Yvon KIEBER, conseiller municipal de VESOUL

6^{ème} vice-président : Frédéric BUISSON, maire de JUSSEY

SECRETAIRE :

Jacques THEULIN, maire de VILLERS-LE-SEC

MEMBRES :

Frédéric LAURENT, conseiller général, maire de MAILLERONCOURT-SAINT-PANCRAS

Jean-Michel VUILLEMINOT, conseiller municipal de CORBENAY

Pierre ROUSSET, conseiller municipal d'ESSERTENNE-ET-CECEY

Jacques HEZARD, maire de BUCEY-LES-TRAVES

Eugène VAUDREY, maire de BEVEUGE

Jacky FAVRET, maire de BLONDEFONTAINE

Joël DAVAL, conseiller général, maire de BREUCHOTTE

Jean-Pierre FOUQUET, maire d'AUTET

Yannick MULLER, conseiller municipal de CULT

Le Bureau s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année : les 22 février, 24 mai, 4 juillet, 19 juillet et 25 octobre 2011. On trouvera ci-dessous l'objet de ses délibérations :

Date	N°	Objet
22/02/2011	1	Programme 2011 des travaux de la tranche AB du Fonds d'amortissement des charges d'électrifications – 1 ^{ère} partie
	2	Programme 2011 des travaux de la tranche C du Fonds d'amortissement des charges d'électrifications – 1 ^{ère} partie
	3	Programme 2011 des travaux de la tranche S du Fonds d'amortissement des charges d'électrifications – 1 ^{ère} partie
	4	Programme syndical – 1 ^{ère} partie
	5	Mesures concernant le personnel
24/05/2011	1	Financement FEDER- activité CEP
	2	Groupement d'achat pour les postes de transformation
	3	Programme 2011 des travaux de la tranche AB du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 2 ^{ème} partie
	4	Programme 2011 des travaux de la tranche C du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 2 ^{ème} partie
	5	Programme 2011 des travaux de la tranche S du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 2 ^{ème} partie
	6	Programme 2011 des travaux de la tranche S du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1 ^{ère} partie
	7	Programme syndical – 2 ^{ème} partie
	8	Travaux du programme de l'article 8 de cahier des charges de concession
	9	SIER - reprise du personnel
	10	SIER - reprise des marchés
	11	Création de poste d'un adjoint technique – dessinateur
	12	Marché de fourniture d'armoires de coupure HTA et de transformateurs HTA/BT
	13	Financements Facé

Date	N°	Objet
04/07/2011	1	Programme 2011 des travaux de la tranche AB du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 3 ^{ème} partie
	2	Programme 2011 des travaux de la tranche C du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 3 ^{ème} partie
	3	Programme 2011 des travaux de la tranche S' du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 2 ^{ème} partie
	4	Programme syndical – 3 ^{ème} partie
19/07/2011	1	Marché de fournitures et services pour la chaufferie de Scey-Sur-Saône
	2	Taxe sur la consommation finale de l'électricité
	3	Participations du SIED 70
	4	Conseils en énergie partagés pour la ville de Vesoul
25/10/2011	1	Recrutement poste adjoint technique 1 ^{ère} classe – poste dessinateur
	2	Programme 2011 des travaux de la tranche AB du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 4 ^{ème} partie
	3	Programme 2011 des travaux de la tranche S du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 3 ^{ème} partie
	4	Programme 2011 des travaux de la tranche S' du Fonds d'amortissement des charges d'électrification – 3 ^{ème} partie
	5	Programme syndical – 4 ^{ème} partie
	6	Budget supplémentaire 2011 de la Régie des EnR et tarification du service
	7	Budgets supplémentaires 2011 : budget principal et ses 2 budgets annexes « Conseils » et « Prestations de services » – répartition des charges

Le Conseil d'exploitation de la Régie des énergies renouvelables

La gestion du service public à caractère industriel et commercial d'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin a nécessité la création d'une régie.

La régie a été créée par le Comité syndical, lors de sa séance du 28 mars 2007, avec la simple autonomie financière. Son Conseil d'exploitation composé de Jacques ABRY (président), Gaëlle GALDIN (vice-présidente), Robert BOURQUIN, Raymond BILQUEZ et Gilles MARTINET (membres) est une force de propositions, pour des décisions qui sont prises par le Comité ou le Bureau du syndicat par délégation.

Ce rapport comprend en annexe le contenu de l'intégralité du recueil des actes administratifs qui est téléchargeable sur le site www.sied70.fr.

Les commissions

Quatre commissions ont été créées par le Comité en novembre 2008 :

- environnement - présidente : Gaëlle GALDIN,
- énergie-bois - président : Robert BOURQUIN,
- travaux - président : Raymond BILQUEZ,
- concessions - président : Gilles MARTINET.

La commission "Electrification du secteur de Ray-Cendrecourt " a été créée le 19 novembre 2011.

Les services du SIED 70

La secrétaire du syndicat intercommunal de la région de Ray-Cendrecourt (SIER), Sophie BIGÉ a intégré les services du SIED 70 le 1^{er} juillet 2011. Elle continue à travailler à son domicile et est chargée de terminer le suivi financier des dossiers que le SIER avait engagés avant que les 56 communes qui composaient ce syndicat adhèrent au SIED 70 (le 1^{er} avril 2011).

Le dessinateur dont le poste a été créé par délibération n°11 du 24 mai 2011 a intégré les services du SIED 70 le 1^{er} décembre 2011. Il s'agit de Julien FLEUROTTE, âgé de 24 ans, titulaire d'un BTS ATI (assistance technique d'ingénieur) et demeurant à Quincey.

Fin 2011, les services du SIED 70 étaient composés de 14 agents, 7 titulaires de la fonction publique territoriale et 7 contractuels, dont 2 à durée indéterminée selon le tableau des effectifs ci-dessous :

AGENTS TITULAIRES - grades ou emplois		CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	TEMPS
<u>SECTEUR ADMINISTRATIF</u> - 2 agents					
Adjoint administratif de 2ème classe		C	1	1	12 h/semaine
Adjoint administratif de 1ère classe		C	1	1	plein
<u>SECTEUR TECHNIQUE</u> - 5 agents					
Adjoint technique de 1ère classe		C	2	2	plein
Technicien principal de 2ème classe		B	1	1	plein
Technicien principal de 1ère classe		B	1	1	plein
Ingénieur principal		A	1	1	plein
AGENTS NON TITULAIRES	CONTRAT (loi 84-53 du 26/01/1984)	CATEGORIE	SECTEUR	EFFECTIF POURVU	TEMPS
Chargée de mission	art 3 - 5ème alinéa	A	ENR	1	plein
Assistante de direction	art 3 - avant dernier alinéa	B	Administratif	1	plein
Chargé d'opérations principal	art 3 - avant dernier alinéa	B	Technique	1	plein
Chargé d'opérations	art 3 - 4 et 7ème alinéas	B	Technique	1	plein
Conseiller en énergie partagé	art 3 - 4 et 7ème alinéas	B	CEP	1	plein
Thermicien	art 3 - 4 et 7ème alinéas	B	ENR	1	plein
Dessinateur	art 3 - 4 et 7ème alinéas	C	Technique	1	plein

Le contrôle des concessionnaires

En sa qualité d'autorité concédante, le SIED 70 a l'obligation de contrôler la bonne exécution des contrats des concessionnaires. Cette obligation trouve son fondement dans l'article 16 de la loi modifiée du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie électrique, qui stipule que « le contrôle de la construction et de l'exploitation est exercé sous l'autorité du Ministre des travaux publics, par les agents délégués par les municipalités lorsqu'il s'agit de concession donnée par les communes ou les syndicats de communes ».

Cette obligation a été réaffirmée par l'article L2224-31 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « les autorités concédantes exercent le contrôle du bon accomplissement des missions de service public fixées par les cahiers des charges de ces concessions. Elles assurent le contrôle des réseaux publics d'électricité. A cette fin, elles désignent un agent de contrôle distinct du gestionnaire du réseau public de distribution ».

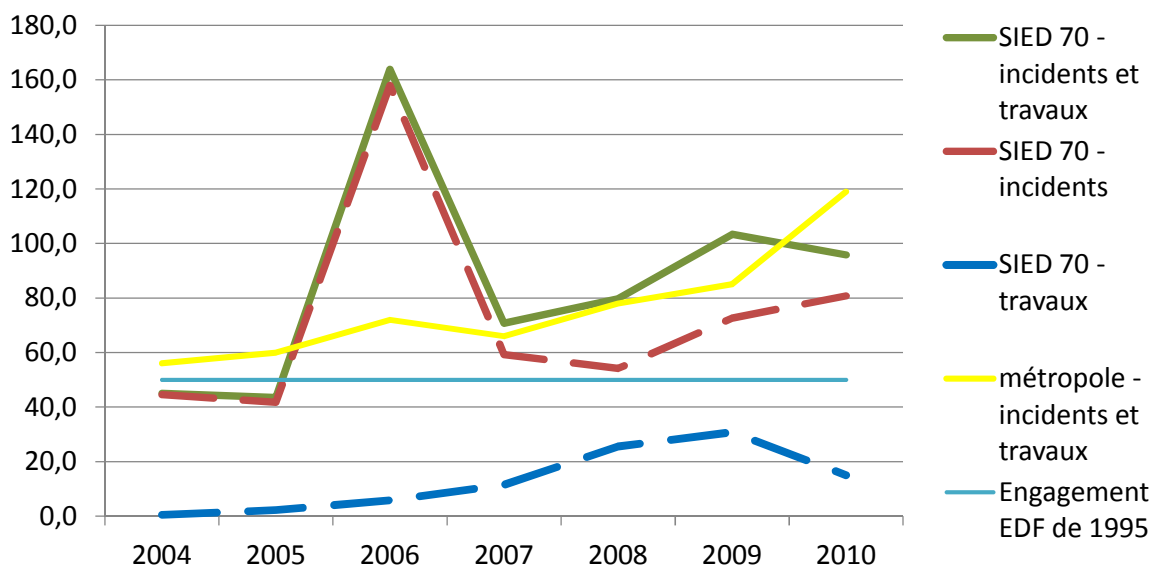
Le SIED 70 a formulé en 2011 un certain nombre de remarques aux concessionnaires suite notamment à des demandes d'élus ou de particuliers. Ces suivis ont fait l'objet de **71 dossiers** se répartissant selon les thèmes indiqués ci-après :

- déplacement d'ouvrages : 6
- entretien d'ouvrages : 7
- tarification de l'électricité et des raccordements au réseau : 4
- qualité de l'électricité : 2
- application du cahier des charges de concession : 20
- travaux des concessionnaires : 14
- autres motifs : 18

La qualité de l'électricité distribuée en 2010 sur le territoire ERDF :

Alors que la métropole voyait son temps de coupure moyen appelé "critère B¹" se dégrader de 34 minutes, le territoire de la concession bénéficiait d'une réduction de ce même temps de coupure de 7,6 minutes. Le tableau et l'histogramme ci-dessous précisent ces temps de coupure où l'on constate que sur le territoire du SIED 70, le temps de coupures sur incidents progresse depuis 2008 :

Durées en minutes du critère B	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SIED 70 - incidents et travaux	45,0	43,5	163,9	70,7	79,7	103,4	95,8
SIED 70 - incidents	44,5	41,7	157,9	59,2	54,1	72,6	80,8
SIED 70 - travaux	0,5	2,2	5,8	11,5	25,5	30,8	15,0
métropole - incidents et travaux	56,0	60,0	72,0	66,0	78,0	85,0	119,0
Engagement EDF de 1995	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0



¹ Il est calculé en additionnant toutes les coupures pour travaux et incidents pour les clients BT.

La formule est la suivante : $B = \frac{\sum (N_i \times T_i)}{N}$

où N = nombre de clients BT ; N_i = nombre de clients coupés lors d'une coupure i et T_i = temps de la coupure i en mn
Le critère B se découpe ensuite en critères B travaux, incidents BT, HTA sur une période donnée, sur une zone donnée.

On trouvera ci-après le texte de la lettre que le Président ABRY a adressée au directeur territorial d'ERDF Franche-Comté Nord à l'issue de cette année 2011 de contrôle de l'activité de cette entreprise en 2010 :

"Monsieur le Directeur,

Votre entreprise m'a adressé le compte rendu d'activité pour l'année 2010 et a répondu aux dossiers transmis et aux questions posées par l'agent de contrôle du SIED 70 sur cet exercice.

Vous trouverez ci-joint le rapport de cet agent et ci-après mes remarques sur l'activité de votre entreprise :

1. La qualité de l'électricité distribuée sur le territoire de la concession a été améliorée en 2010 de 7,3% par rapport à 2009, mais le temps de coupure est toutefois plus du double de celui de 2004 et 2005. Je constate en outre que le critère B «incidents » a progressé de plus de 10% par rapport à 2009. Cette diminution du critère B en 2010 semble être la conséquence directe de l'achèvement de la campagne de contrôle des polychlorobiphényles des transformateurs et il y a donc lieu de poursuivre la rénovation du réseau afin de réduire le temps moyen de coupure qui est supérieur au double du seuil qu'EDF s'était contractuellement engagé à respecter dès l'année 2000 (article 10 de l'annexe 1 au cahier des charges de concession).
2. Le nombre de départs et de clients mal alimentés de la concession a diminué de plus de 60% en 2010 par rapport à 2009 et je regrette que vos services aient refusé le contrôle des données que l'agent de contrôle du SIED 70 souhaitait opérer. Je vérifierai que votre restriction à transmettre le contenu des éléments qui permettent d'établir ces valeurs est bien conforme à la réglementation et ne manquerai pas de vous informer de la suite que je donnerai à ce refus.
3. Les listes des travaux produites aux pages 19 à 21 du compte rendu d'activité ne mentionnent aucune opération de raccordement ou renforcement réalisée par votre entreprise sur les communes urbaines de la concession dont les coûts apparaissent sur le tableau de la page 30 du CRAC 2010. Je souhaite que le CRAC 2011 présente le détail de ces travaux de raccordement et de renforcement.
4. A la fin de 2010, votre entreprise n'avait pas respecté son engagement contractuel de remplacement de 30 cabines hautes par des postes bas entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010, puisque seulement 10 postes avaient été remplacés à cette date. Je vous remercie de bien vouloir m'informer de la date à laquelle le programme convenu entre nos services aura été achevé. Je regrette que vous n'ayez pas accepté de renouveler l'engagement quinquennal qui durait depuis la signature du contrat de concession en 1995.

Restant à votre disposition pour toutes précisions que vous souhaiteriez, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour de plus amples informations sur ce contrôle de 2010, il est précisé que le rapport est en ligne sur le site internet du SIED 70 : www.sied70.fr.

Le financement des travaux d'électrification

Par délibération du 29 mars 2010, la Commission permanente du Conseil général de Haute-Saône décide que la tranche AB du Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) ne participera plus qu'au financement des extensions nécessaires à la desserte en électricité des équipements publics et de l'extérieur des zones d'activités (zones artisanales, industrielles et commerciales).

Le SIED 70 a pu maintenir en 2011 les financements complémentaires qu'il apporte depuis cette décision du Conseil général. Toutefois, pour limiter ses débours de trésorerie, le Bureau syndical a décidé par délibération n°3 du 19 juillet 2011 que, pour les raccordements des installations techniques autres que communales et intercommunales, le demandeur des travaux paierait, avant les travaux, une contribution égale à 100% de l'estimation du coût de ces travaux et le SIED 70 rembourserait à ce demandeur après que le gestionnaire du réseau lui aurait versé la contribution relevant du TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité), la différence entre cette estimation et 60% du montant final de ces travaux

Ainsi, les participations financières du SIED 70 sont devenues les suivantes à compter de cette décision :

Conditions cumulatives		Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité				Travaux d'éclairage public (7)	Travaux de génie civil de communications électroniques	
Effort fiscal (EF) des communes	Pour les communes rurales (4) : perception de la taxe sur l'électricité	Travaux aidés par le FACE (3)	Programme syndical principal d'amélioration esthétique (5)	Raccordements non aidés par le FACE				Autres travaux
		Taux sur montant HT des travaux diminué de l'aide (3)		Installations techniques autres que communales et inter-communales (6)	Autres raccordements			
A	B	C	D	E	F	G	H	I
EF > 0,60	non	25%	45%	40%	55%	à déterminer au cas par cas par le Bureau syndical	7%	(8)
0,45 < EF <= 0,60	non	20%	42%	40%	52%		5%	
EF <= 0,45	oui	15%	40%	40%	49%		3%	

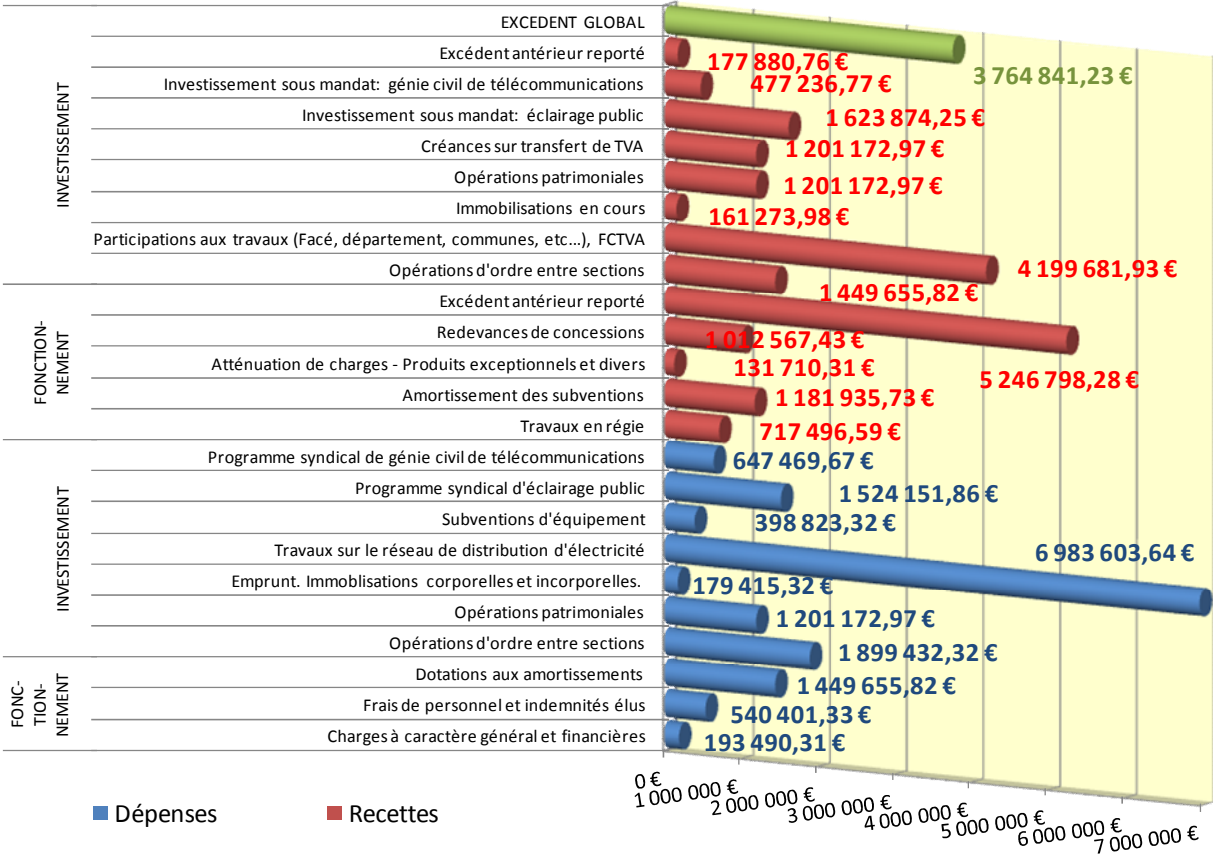
1. Tout matériel d'éclairage public (câbles, y compris les torsades aériennes, gaines, fourreaux, conducteurs en cuivre nu, commandes, ...), à installer dans le cadre d'une opération sur le réseau de distribution publique, sera financé dans les conditions de la colonne H du tableau ci-dessus, même si le montant TTC des travaux est inférieur à 1 500 €.
2. Seuls sont subventionnables les travaux relatifs au développement et au renouvellement :
 - des installations d'éclairage et de signalisation des voies publiques (y compris les changements d'accessoires faisant suite à une amélioration technique) et l'éclairage des mobiliers urbains dès lors qu'il fonctionne dans des conditions similaires à celles de l'éclairage public,
 - des illuminations temporaires ou permanentes des bâtiments et monuments en bordure de voies, s'ils contribuent à l'éclairage de la voie (hors illuminations festives - de Noël par exemple - raccordées sur l'éclairage public).
3. Ou (et) autres subventions (Fonds européens, Fonds d'intervention pour l'aménagement esthétique des réseaux électriques, Région, Département, ...).
4. Communes dont la population agglomérée est inférieure à 2 000 habitants ou communes bénéficiant du FACE dont la population est supérieure à 2 000 habitants.
5. Le programme est déterminé en fonction des montants subventionnables, au fur et à mesure des confirmations des accords d'engagement financier des demandeurs avec un plafond annuel subventionnable par commune de 60 000 €. Au-delà de 60 000 €, le SIED 70 participe dans les conditions de la colonne C du tableau ci-dessus.
6. Le demandeur des travaux paie, avant les travaux, une contribution égale à 100% de l'estimation du coût de ces travaux et le SIED 70 rembourse à ce demandeur après que le gestionnaire du réseau lui ait versé la contribution relevant du TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité), la différence entre cette estimation et 60% du montant final de ces travaux.
7. Le taux est de 0 % pour tous les travaux non réalisés dans le cadre d'une opération sur le réseau de distribution publique, dont le montant total mandaté est inférieur ou égal à 1 500 €. La participation du SIED 70 est augmentée pour cette catégorie travaux de l'intégralité des frais internes de maîtrise d'œuvre définis à la délibération modifiée n°1 du Bureau syndical du 3 juillet 1996.
8. La participation du SIED 70 est égale pour cette catégorie de travaux à l'intégralité des frais internes de maîtrise d'œuvre définis à la délibération modifiée n°1 du Bureau syndical du 3 juillet 1996.

Les comptes 2011

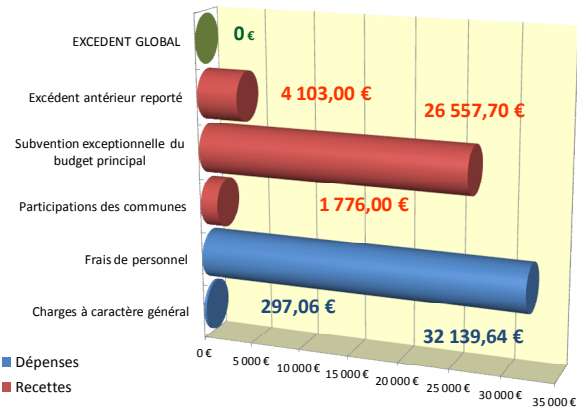
L'exécution 2011 a permis de clore le budget principal avec un excédent nettement inférieur à celui de 2010 d'environ 1,5 million d'euros (5,2 M€ en 2010 et 3,7 M€ en 2011) dû au fait qu'en 2010, les services du SIED 70 se sont attachés à clore les programmes de travaux des années 2006 à 2008 et ainsi le budget a bénéficié d'un versement important de soldes de subventions et de participations (6,0 M€ en 2010 et 4,2 M€ en 2011). En outre, en 2011, le volume des dépenses de travaux d'électrification a augmenté de 700 000 € par rapport à 2010.

Les résultats financiers de 2011 sont représentés ci-après :

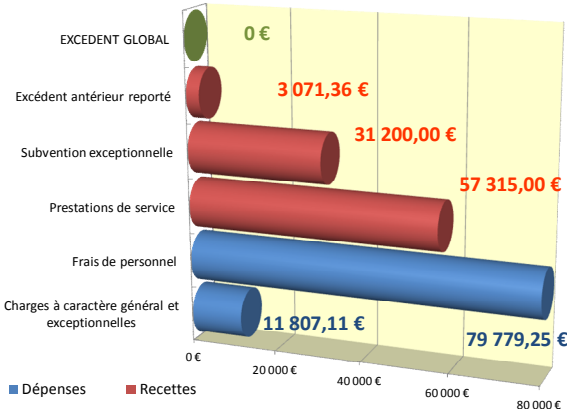
Budget principal :



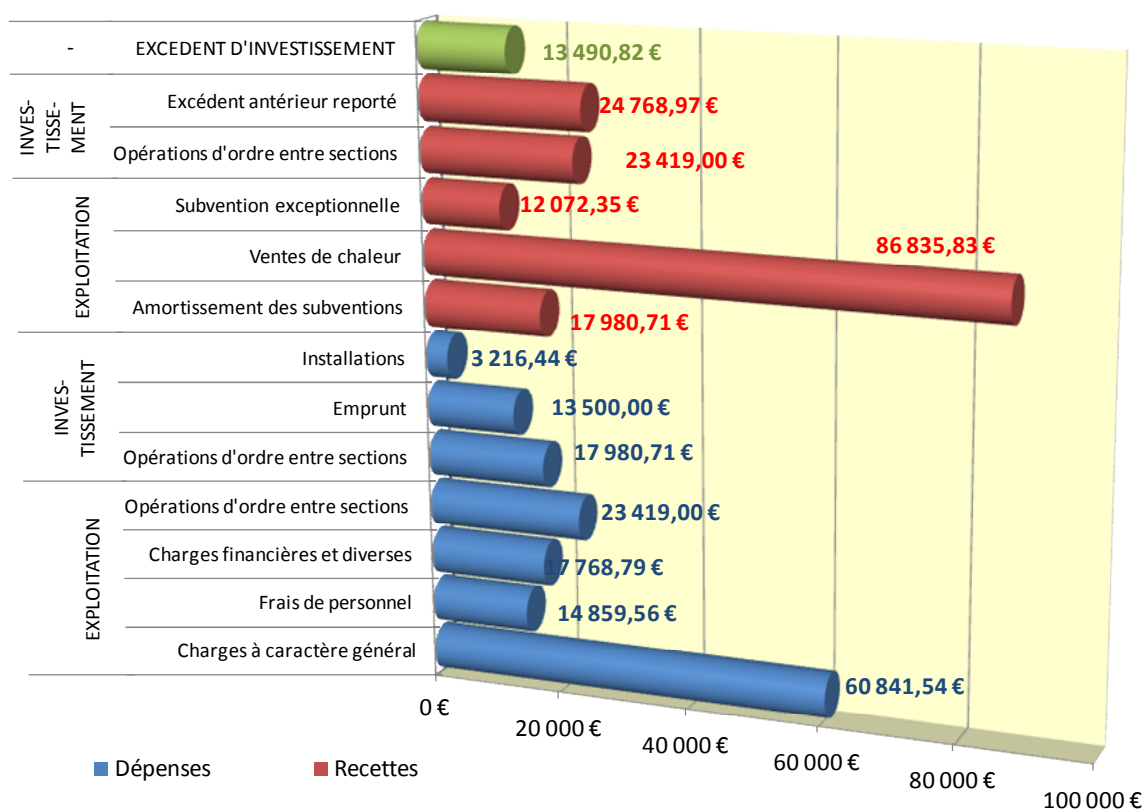
budget annexe "conseils"



budget annexe "prestations de services"



Budget annexe de la régie des ENR relatif à l'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône :



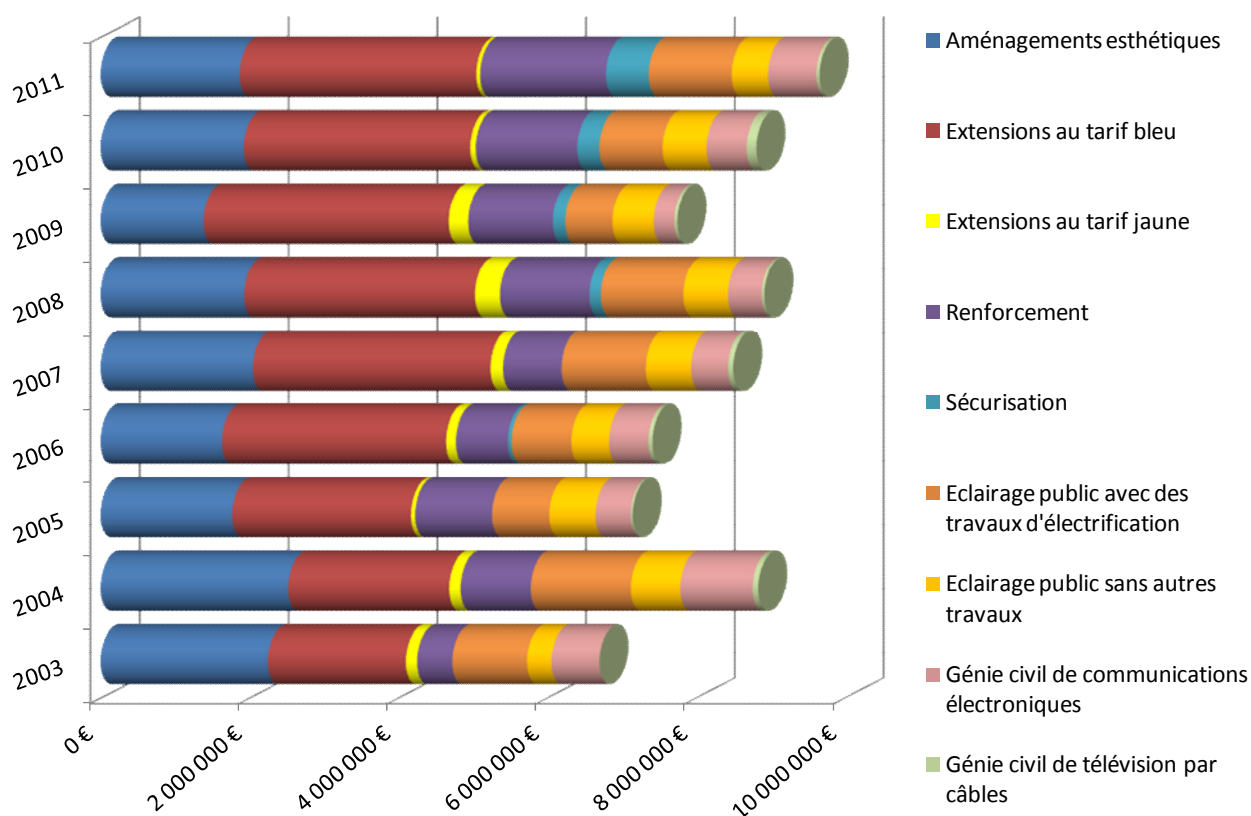
Les investissements du SIED 70

A) Les travaux traditionnels

La répartition depuis 2003 des dépenses de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, ceux réalisés pour le compte de tiers, c'est-à-dire d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques est précisée sur le diagramme ci-après :

Année	Aménagements esthétiques	Extensions au tarif bleu	Extensions au tarif jaune	Renforcement	Sécurisation	Eclairage public avec des travaux d'électrification	Eclairage public sans autres travaux	Génie civil de communications électroniques	Génie civil de télévision par câbles
2003	2 247 481,07 €	1 855 925,78 €	150 687,71 €	473 842,13 €	- €	1 004 792,14 €	328 318,84 €	645 209,20 €	- €
2004	2 520 781,64 €	2 165 072,13 €	152 417,12 €	943 523,90 €	- €	1 346 308,93 €	664 213,93 €	972 906,45 €	75 088,58 €
2005	1 768 645,09 €	2 404 106,09 €	55 250,64 €	1 033 357,53 €	- €	770 357,50 €	621 064,08 €	476 290,11 €	23 433,25 €
2006	1 630 688,31 €	3 013 862,61 €	132 165,74 €	697 972,75 €	50 133,32 €	803 898,58 €	506 273,48 €	529 877,10 €	54 727,93 €
2007	2 046 953,46 €	3 194 329,33 €	169 037,36 €	785 932,73 €	647,09 €	1 132 737,41 €	609 403,91 €	497 256,51 €	68 366,97 €
2008	1 929 573,64 €	3 102 655,40 €	336 761,75 €	1 202 567,56 €	153 050,32 €	1 110 199,60 €	599 809,66 €	452 810,77 €	35 683,30 €
2009	1 382 679,22 €	3 296 824,36 €	262 126,14 €	1 137 266,65 €	168 038,80 €	634 175,55 €	554 250,28 €	276 739,31 €	42 227,15 €
2010	1 921 967,71 €	3 047 340,11 €	73 403,27 €	1 365 646,16 €	296 357,92 €	849 828,29 €	591 019,72 €	539 433,93 €	130 795,02 €
2011	1 868 241,09 €	3 180 927,44 €	52 178,25 €	1 692 760,84 €	573 610,49 €	1 116 377,97 €	488 759,01 €	650 726,13 €	42 037,44 €

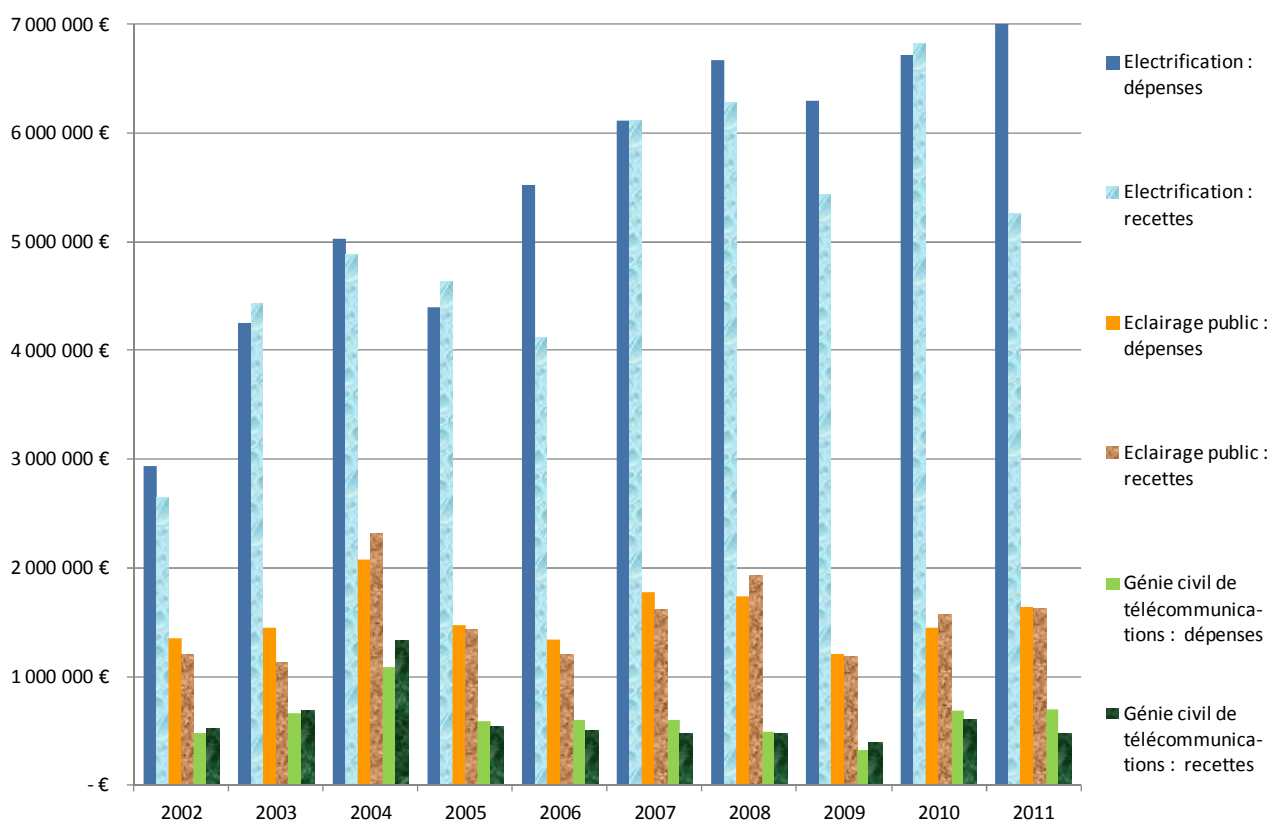
Cette répartition des travaux réalisés sur cette même période peut être représentée par l'histogramme ci-dessous :



Si l'on met en parallèle les dépenses les dépenses et les recettes réelles² annuelles on obtient les valeurs du tableau ci-dessous et l'histogramme en haut de la page suivante :

Année	Electrification :		Eclairage public :		Génie civil de télécommunications :		Totaux	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
2002	2 930 389,27 €	2 647 578,43 €	1 352 252,81 €	1 202 488,88 €	478 709,91 €	511 078,85 €	4 761 351,99 €	4 361 146,16 €
2003	4 251 267,69 €	4 437 685,60 €	1 450 779,94 €	1 133 351,03 €	663 380,20 €	684 314,09 €	6 365 427,83 €	6 255 350,72 €
2004	5 024 888,48 €	4 879 890,53 €	2 072 110,86 €	2 316 939,57 €	1 087 103,96 €	1 332 624,32 €	8 184 103,30 €	8 529 454,42 €
2005	4 393 918,88 €	4 640 329,39 €	1 468 721,29 €	1 429 601,46 €	590 511,71 €	535 348,78 €	6 453 151,88 €	6 605 279,63 €
2006	5 524 822,89 €	4 120 679,01 €	1 334 810,04 €	1 208 997,84 €	599 106,57 €	509 056,00 €	7 458 739,50 €	5 838 732,85 €
2007	6 114 018,72 €	6 113 552,42 €	1 774 702,70 €	1 618 763,09 €	604 951,10 €	481 787,62 €	8 493 672,52 €	8 214 103,13 €
2008	6 671 098,92 €	6 288 527,00 €	1 736 293,01 €	1 931 192,76 €	489 160,68 €	476 228,20 €	8 896 552,61 €	8 695 947,96 €
2009	6 301 835,36 €	5 432 097,72 €	1 208 024,20 €	1 187 366,96 €	322 056,43 €	399 891,80 €	7 831 915,99 €	7 019 356,48 €
2010	6 724 005,93 €	6 828 819,18 €	1 448 547,98 €	1 564 660,96 €	686 932,55 €	602 127,72 €	8 859 486,46 €	8 995 607,86 €
2011	7 367 718,10 €	5 257 556,99 €	1 644 172,85 €	1 623 874,25 €	699 556,83 €	477 236,77 €	9 711 447,78 €	7 358 668,01 €
Totaux	55 303 964,24 €	50 646 716,27 €	15 490 415,68 €	15 217 236,80 €	6 221 469,94 €	6 009 694,15 €	77 015 849,86 €	71 873 647,22 €

² Dans les dépenses réelles des travaux d'électrification, il y a lieu de tenir compte des remboursements réclamés aux entreprises lorsque les acomptes versés ont été supérieurs aux coûts définitifs des travaux. De même, dans les recettes, il faut déduire les sommes que le SIED 70 est amené à rembourser aux demandeurs si l'acompte payé par ceux-ci est supérieur au montant définitif de leur participation calculée à partir du coût réel des travaux.



Sur la même période, le nombre d'opérations physiquement terminées – mais pas obligatoirement financièrement soldées – est indiqué sur le tableau et le diagramme ci-après :

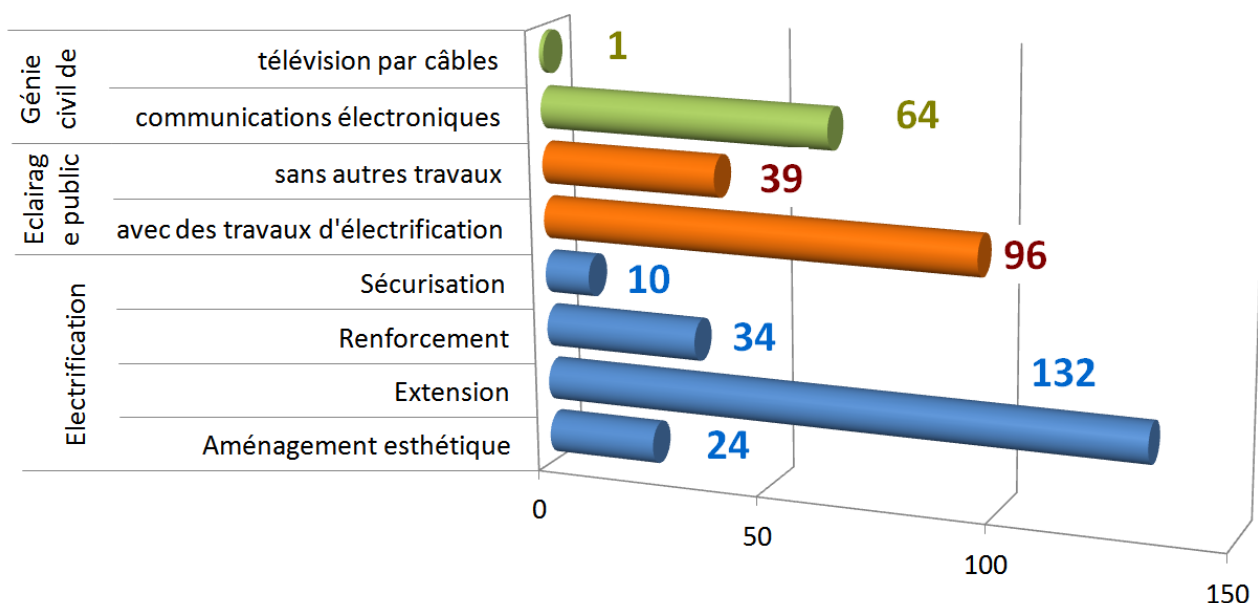


Ci-contre, l'évolution globale des dépenses et des recettes de tous les travaux traditionnels réalisés par le SIED 70 depuis l'année 2002, soit la représentation des 2 colonnes de droite du tableau ci-dessus.

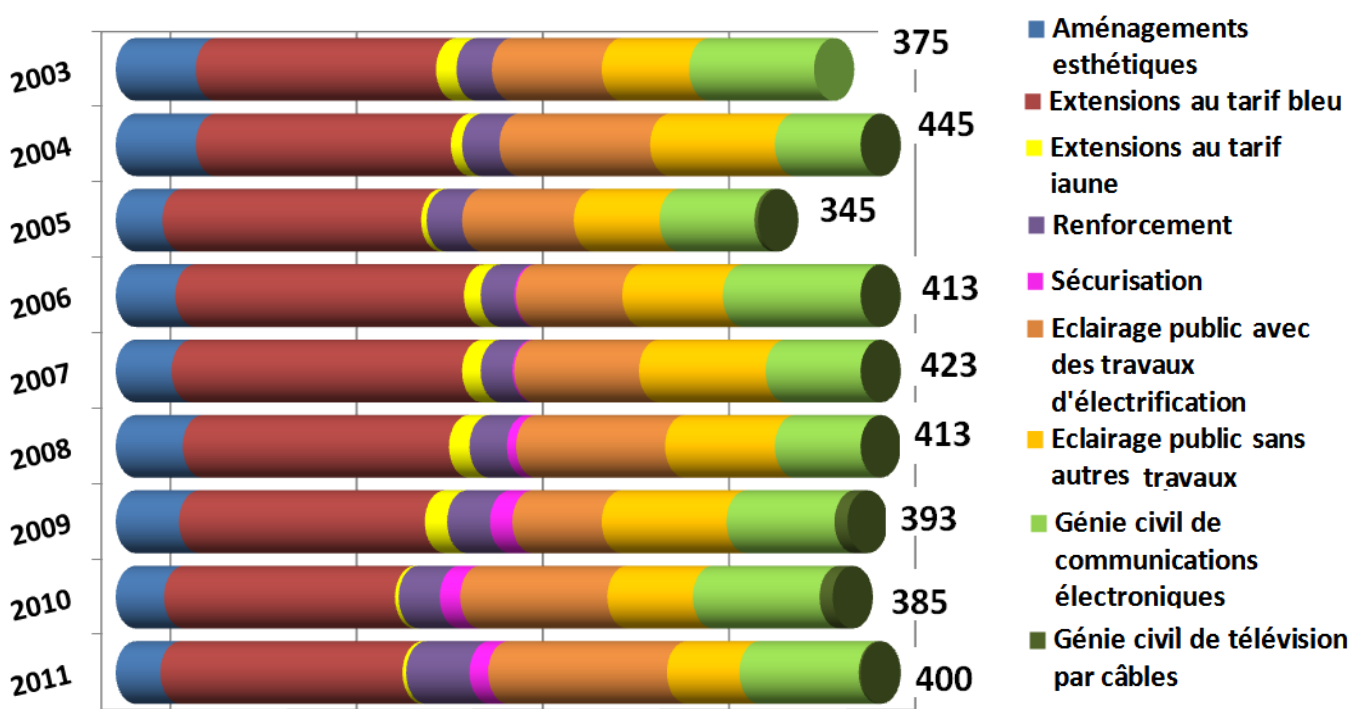
Au cours de l'année 2011, la répartition des opérations réalisées est indiquée sur le tableau ci-dessous :

Année de réalisation	Aménagements esthétiques	Extensions au tarif bleu	Extensions au tarif jaune	Renforcement	Sécurisation	Eclairage public		Génie civil de		Total général
						avec des travaux d'électrification	sans autres travaux	communications électroniques	télévision par câbles	
2003	43	129	11	19		59	47	67		375
2004	43	137	6	20		81	67	88	3	445
2005	25	139	3	19		60	46	51	2	345
2006	32	155	9	18	1	57	54	83	4	413
2007	30	156	10	17	1	67	68	72	2	423
2008	36	143	11	20	5	80	59	57	2	413
2009	34	132	12	23	12	48	67	58	7	393
2010	26	124	2	22	11	79	46	68	7	385
2011	24	130	2	34	10	96	39	64	1	400
Total général	286	1320	74	200	40	652	524	643	28	3767

Soit pour l'année 2011 l'histogramme ci-dessous :



et depuis 2003 l'histogramme ci-dessous :



On trouvera annexé au présent rapport la liste des opérations terminées en 2011.

Le service des énergies renouvelables : le bois-énergie

1. PHASE FAISABILITE

1. AVANCEMENT DES DOSSIERS 2010

- Amblans-et-Velotte

Le projet vise à desservir par un réseau de chaleur la future mairie-salle des sports, le périscolaire, l'école et son logement, la mairie actuelle et l'église.

Rendu du rapport final	novembre 2010
Compléments	décembre 2010
Présentation	20 janvier 2011

La commune a indiqué courant 2011, ne pas poursuivre le projet en phase opérationnelle.

- Communauté de Communes du Val-de-Semouse

Le programme de Fougerolles vise à desservir la mairie, les écoles, le collège, les gymnases, les vestiaires du stade, le CPI, les ateliers municipaux, IREO (Institut Rural d'Education et d'Orientation), des logements OPH et des cellules commerciales.

Rendu du rapport final	24 septembre 2010
Actualisation et Compléments	27 janvier 2011
Présentation	10 mars 2011

Le programme de Saint-Loup-sur-Semouse vise à desservir la mairie, les écoles du centre, le château, le gymnase et la halle de tennis, la MASPA, le collège, le centre socio-culturel, des logements et l'agence OPH, les bureaux de la C CVS, la poste et la future maison médicale.

Rendu du rapport final	24 septembre 2010
Compléments	23 novembre 2011
Présentation	30 novembre 2011

Les communes de Fougerolles et Saint-Loup-sur-Semouse réfléchissent à la possibilité de transférer au SIED 70 leurs compétences en chaufferie bois et réseau de chaleur pour la phase opérationnelle.

- Mailleroncourt-Charette

Le projet vise à chauffer l'ancien presbytère comprenant 4 logements communaux par l'intermédiaire d'une chaudière automatique au bois-granulés.

Rendu du rapport final	décembre 2010
Présentation	17 janvier 2011

La commune a validé l'étude de faisabilité et décidé de passer en phase opérationnelle lors du conseil du 18 février 2011.

- Rioz

Le projet vise à desservir par deux chaufferies différentes et leurs réseaux de chaleur un certain nombre de bâtiments dans la zone centre et dans la zone artisanale. Ce projet a été relancé lors du conseil du 24 septembre 2010.

Signature de la convention	24 septembre 2010
Choix du BET	28 janvier 2011
Présentation du Pré-rendu	26 septembre 2011

Le terrain privé prévu initialement pour l'implantation de la chaufferie ayant été vendu à l'OPH, la commune cherche actuellement un autre terrain susceptible d'accueillir le bâtiment.

2. NOUVEAUX DOSSIERS 2011

- Froideconche

Le projet vise à desservir par un réseau de chaleur la mairie, les écoles, la salle des fêtes et l'ancienne cure.

Signature de la convention	6 janvier 2011
Choix du BET	22 février 2011
Pré-rendu	6 avril 2011
Rendu du rapport final	21 novembre 2011
Présentation	30 novembre 2011

La commune est assez favorable à la poursuite du projet mais doit valider ce choix en fonction de ses autres investissements prévus.

- Equevilley

Le projet vise à desservir par un réseau de chaleur la mairie-école et ses 3 logements et un bâtiment comprenant trois logements communaux.

Signature de la convention	13 juillet 2011
Choix du BET	9 septembre 2011
Rendu du rapport final	26 octobre 2011
Présentation	4 novembre 2011

La commune a validé l'étude de faisabilité et prévoit pour 2012 la poursuite du projet en phase opérationnelle.

2. PHASE OPERATIONNELLE

1. AVANCEMENT DES DOSSIERS 2010

- Gy :

Le projet visant à mettre en réseau la mairie, le collège, le gymnase, la MASPA, la gendarmerie et ses logements, la trésorerie et son logement, l'école primaire, le périscolaire et 5 logements communaux a été rendu en janvier 2010 et présenté au conseil municipal le 2 février 2010.

La commune a souhaité lors de son conseil municipal du 19 mai 2010 transférer sa compétence chaufferie bois et réseau de chaleur au SIED 70 pour un projet de réseau de chaleur desservant le collège, le gymnase, la MASPA, la gendarmerie et ses logements et la trésorerie et son logement.

Ce transfert de compétence a été validé par arrêté préfectoral le 1^{er} avril 2011.

Après plusieurs réunions de travail et la décision de la MASPA de se retirer du projet, il a été décidé que la chaufferie et le réseau de chaleur ne desservirait plus que le collège, le gymnase et le futur pôle scolaire.

Un courrier d'engagement va être envoyé aux futurs abonnés courant février 2012 afin de lancer les études de maîtrise d'œuvre.

- Marnay :

Deux programmes ont été étudiés simultanément, l'un sur le quartier « des Carmes » et l'autre au Centre Ville afin d'alimenter un nombre conséquent de bâtiments publics (mairie, crèche, MARPA, collège, gendarmerie, salle du 3^{ème} âge, ateliers communaux, caserne des pompiers, gymnase...).

Le rapport de l'étude de faisabilité a été remis le 30 août 2010 et diverses réunions de présentation se sont tenues en mairie avec les futurs abonnés.

La commune a souhaité lors de son conseil municipal du 16 septembre 2010 transférer sa compétence chaufferie bois et réseau de chaleur au SIED 70.

Ce transfert de compétence a été validé par arrêté préfectoral le 1^{er} avril 2011.

Un courrier d'engagement va être envoyé aux futurs abonnés publics courant février 2012 afin de lancer les études de maîtrise d'œuvre.

Par ailleurs et afin d'améliorer les conditions économiques et techniques du projet, une enquête est actuellement en cours chez les particuliers situés le long du tracé du réseau pour connaître le nombre de logements susceptibles d'être raccordés.

- Fresse :

Le projet vise à desservir par un réseau de chaleur la mairie et ses logements, les ateliers municipaux et l'école et ses logements.

Signature de la convention avec le SIED 70

9 octobre 2009

Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre

9 octobre 2009

Choix des entreprises

9 août 2010

Réception de travaux

20 septembre 2011



Photos de la chaufferie de FRESSE

- Polaincourt et Clairefontaine

Le projet vise à desservir par un réseau de chaleur la mairie, les écoles et son logement, la poste et son logement ainsi que le logement de l'ancien presbytère.

Signature de la convention avec le SIED 70

31 mai 2010

Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre

16 septembre 2010

Choix des entreprises

11 mars 2011

Réception de travaux

9 novembre 2011



- Raddon-et-Chapendu

Ce projet vise à desservir par un réseau de chaleur la mairie, le CPI, la future jardinerie, les écoles, la salle du préau couvert, la maison des associations, la poste et son logement.

Signature de la convention avec le SIED 70
Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre
Choix des entreprises
Réception de travaux

6 mai 2010
5 juillet 2010
7 février 2011
16 novembre 2011





- Gy

Le projet vise à remplacer la chaudière à bois bûches de la mairie par une chaudière à granulés.

Signature de la convention avec le SIED 70

30 septembre 2010

Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre

17 décembre 2010

Choix des entreprises

20 avril 2011

Réception de travaux

28 novembre 2011



2. NOUVEAUX DOSSIERS 2011

- Mailleroncourt-Charette

Le projet vise à chauffer l'ancien presbytère comprenant 4 logements communaux par l'intermédiaire d'une chaudière automatique au bois-granulés.

Signature de la convention avec le SIED 70	18 février 2011
Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre	18 février 2011
Choix des entreprises	6 juin 2011
Réception de travaux	19 septembre 2011

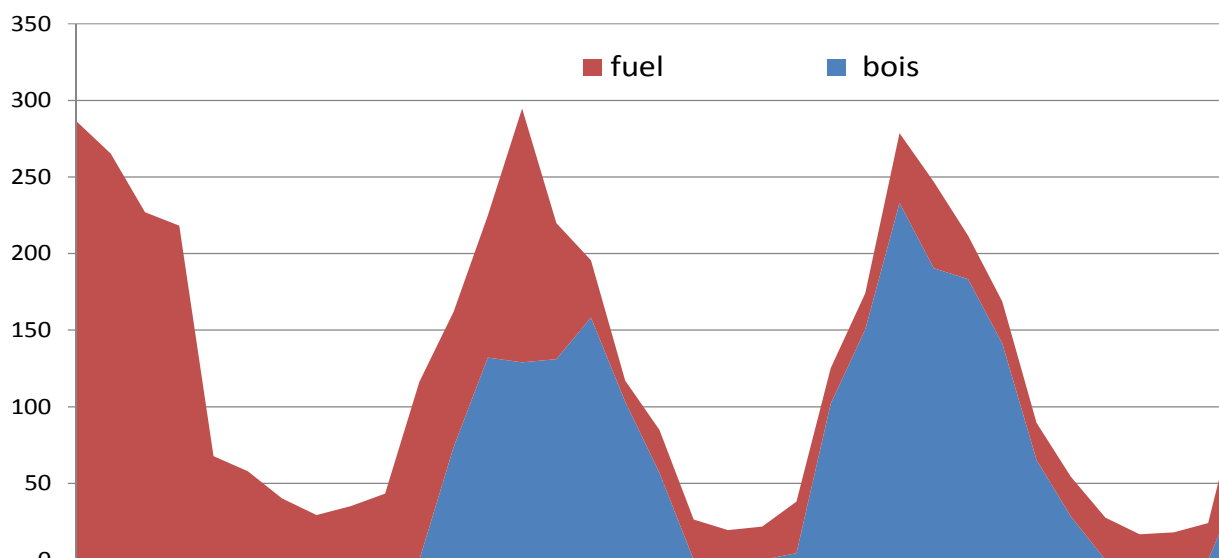
3. SUIVI D'EXPLOITATION

Il a été constaté, dans le courant de l'année 2011 un certains nombre de dysfonctionnements :

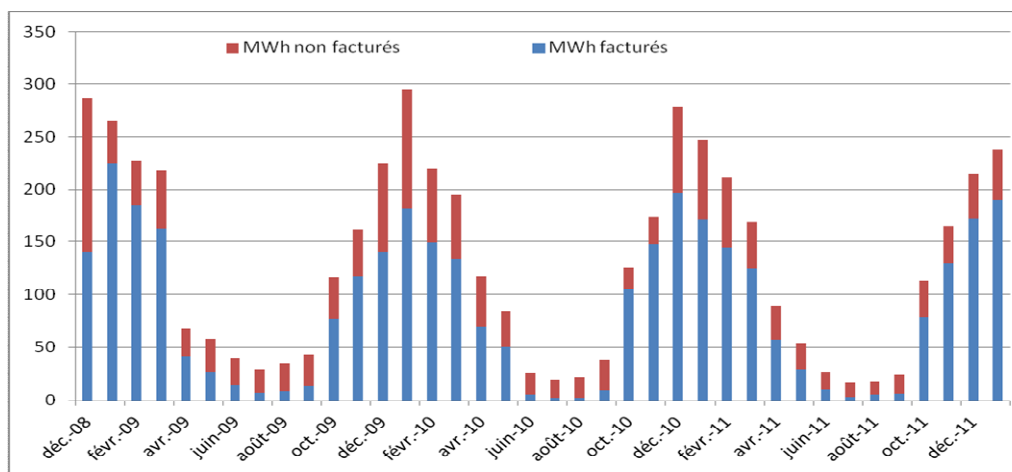
- L'entreprise IDEX ENERGIES a signalé avoir retrouvé des pierres et morceaux de ferraille qui ont bloqué l'acheminement des plaquettes. Il semble que les camions de livraison, qui servent à tous autres transports, ne soient pas correctement balayés avant la livraison de plaquettes.
- La livraison de bois effectuée le 25 octobre 2011 ne répondait pas au cahier des charges (plaquettes trop fines).

ONF Services, titulaire du marché a indiqué demandé à son sous-traitant de veiller à un balayage scrupuleux de la benne de livraison.

Malgré ces anomalies, depuis l'appel d'offres du 4 août 2010, les sociétés ONF ENERGIE et IDEX ENERGIES ont contribué à une nette amélioration du taux de couverture par le bois dépassant 85% comme le montre ce graphique ci-dessous qui représente la chaleur produite à partir des deux combustibles sur 2009, 2010 et 2011.



En outre le rendement de l'installation (c'est-à-dire le rapport entre la chaleur vendue et celle produite) est mauvais comme le montre ce graphique ci-dessous. Sur les 3 dernières années ce taux n'est que de 67,8% depuis la mise en service de l'installation. Pour l'améliorer, il faut notamment pouvoir arrêter le fonctionnement de la chaufferie en été et installer donc des résistances électriques pour produire l'eau chaude du collège et du gymnase qui avaient demandé à bénéficier de ce service. Autant ces 2 clients que la Régie étant financièrement gagnants, l'installation devrait être réalisée avant l'été 2012.



Le contrat d'exploitation avec IDEX expirait le 31 août 2011. Le bureau syndical a validé un dossier de consultation prévoyant :

- Une durée du contrat de trois années avec prolongation éventuelle de deux fois deux années.
- Deux lots : le 1^{er} pour la fourniture des plaquettes bois et le 2^{ème} pour la responsabilité totale de l'exploitation de la chaufferie, y compris la fourniture du fioul.
- Un taux de couverture du chauffage par le bois de 78% avec un intéressement si l'exploitant fait mieux et une pénalité si le taux est inférieur.

Suite à l'appel d'offre du 30 août 2011, les marchés ont été conclus avec ONF ENERGIE et IDEX ENERGIES pour respectivement la fourniture du bois et l'exploitation de la chaufferie.

4. AUTRES INTERVENTIONS

Le service EnR est intervenu à l'IUT de Vaire-et-Montoille devant les étudiants de "Licence Pro Maintenance et Energétique" sur le thème de la filière bois-énergie et des chaufferies bois.

Cette intervention s'est accompagnée d'une visite préalable de la chaufferie de Scey-sur-Saône.

Au cours de l'année, des visites de chaufferies réalisées sont également organisées à leurs demandes, à l'attention des élus.

Les conseils en énergie partagés

Douze nouvelles communes ont signé une convention d'adhésion au service CEP. Il s'agit de : SENONCOURT, VAUVILLERS, MONTIGNY-LES-VESOU, JASNEY, AMANCE, FLEUREY-LES-FAVERNEY, VILLERS-LE-SEC, PORT-SUR-SAONE, LURE, AUXON, CONFLANDEY, CLAIREGOUTTE

Sur ces 12 communes, 8 ont fait l'objet d'une étude ou sont en cours d'étude et 3 ont reçu un rapport complet de leur étude (FLEUREY-LES-FAVERNEY, AUXON, JASNEY) et LURE a reçu un rapport partiel.

Sur ces quatre communes, trois ont engagé des travaux :

La commune de FLEUREY-LES-FAVERNEY a rénové son parc d'éclairage public en remplaçant ces anciens luminaires dotés de sources à vapeur de mercure de 125 watts par des luminaires neufs (minimum IP55 en plastique) avec des sources à sodium haute pression de 70 watts. Elle a procédé à l'isolation de 250 m² de faux plafond avec 20 cm de la laine de roche en vrac, pour une résistance thermique d'environ 4,5 m².K/W.

La commune de JASNEY rénove au cas par cas son éclairage public en remplaçant ces anciens luminaires dotés de sources à vapeur de mercure de 125 watts par des luminaires neufs (minimum IP55 en plastique) avec des sources à sodium haute pression de 70 watts. La mairie a également été transférée dans l'ancienne l'école (le bâtiment est totalement isolé).

La ville de LURE a rénové son installation de régulation du chauffage dans le cinéma "Espace Miellés" et devrait sensibiliser les utilisateurs du bâtiment aux économies d'énergie.

Le service CEP a perçu, pour l'année 2011 : 1 776 € (mille sept cent soixante-seize euros) de rémunération suite aux remises des rapports d'étude et le tableau ci-dessus résume la situation des dossiers en cours d'étude :

Commune	Avancement (en %)			Date prévue pour la remise du dossier	Date de remise du dossier	Dossier à finaliser en 2012
	dossier*	étude**	suivi***			
AUXON	100 %	100 %	25 %		16/09/11	
FLEUREY LES FAVERNEY	100 %	100 %	25 %		01/03/11	
JASNEY	100 %	100 %	25 %		20/09/11	
VAUVILLERS	100 %	100 %				OUI
CONFLANDEY	90 %	75 %				OUI
LURE	90 %	75 %		30/06/12		OUI
SENONCOURT	90 %	100 %				OUI
MONTIGNY LES VESOUL	50 %	50 %				OUI
PLANCHER BAS	25 %	10 %				
VESOUL	25 %	0 %				OUI
VILLERS LE SEC	25 %	0 %				OUI
MELISEY	20 %	25 %				
AMANCE	10 %	0 %				OUI
CLAIREGOUTTE	10 %	0 %				OUI
PORT SUR SAONE	10 %	0 %				OUI
AMONCOURT	5 %	0 %				
MENOUX	5 %	0 %				
NOIDANS LE FERROUX	5 %	0 %				

* 10% (prise de contact sommaire) ; 25% (données récupérées) ; 75% (dossier en création) ; 90% (correction et vérification du rapport) ; 100% (rapport rendu)

** 10% (conseil) ; 25% (étude éclairage public) ; 50% (données récupérées et visites effectuées) ; 75% (rapport en création) ; 100% (rapport rendu)

*** 25% (début du suivi, explication) ; 50% (compte rendu 2ème année) ; 75% (compte rendu 3ème année) ; 100% (rapport final CEP)

Prévisions d'activité 2012 :

Les 5 communes qui ont fait l'objet d'une étude en 2011 mais dont le rapport ne leur a pas encore été remis (LURE, CONFLANDEY, MONTIGNY-LES-VESOUL, SENONCOURT, VAUVILLERS) devraient le recevoir courant de l'année 2012 (février/mars pour deux d'entre elles).

La ville de VESOUL devrait signer sa convention exceptionnelle puisqu'elle porte uniquement sur l'éclairage public courant de l'année 2012.

Les communes de PORT-SUR-SAONE, PLANCHER-BAS et VILLERS-LE-SEC feront l'objet d'une étude pendant l'année 2012. Si les documents demandés en 2011 pour les communes de CLAIREGOUTTE et AMANCE sont fournis, celles-ci seront également étudiées durant l'année 2012.

Le suivi des communes de JASNEY, FLEUREY-LES-FAVERNEY et AUXON a débuté, un document papier récapitulant les actions menées ainsi que les dépenses et consommations effectuées durant l'année 2011, leur sera fourni courant 2012.



Le recueil des actes administratifs du SIED 70 a pour objet d'assurer la publicité des délibérations du Bureau, du Conseil d'exploitation de la Régie des énergies renouvelables et du Comité.

Ce recueil concerne les délibérations du Comité des 2 avril et 19 novembre 2011 ainsi que les délibérations du Bureau syndical lors de ses réunions des 22 février, 24 mai, 4 et 19 juillet et 25 octobre 2011, et du Conseil d'exploitation de la Régie des EnR des 19 juillet et 25 octobre 2010. Ce recueil doit être tenu à disposition du public dans chaque mairie. Le public en est informé par voie d'affichage.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 22 FEVRIER 2011

DELIBERATION N° 1 : Programme de la tranche AB du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1^{ère} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation des travaux au coup par coup concernant 6 renforcements à BEAUMOTTE-LES-PIN, LAVONCOURT, LA LONGINE, MENOUX, PERROUSE et VILLERS-CHEMIN-ET-MONT-LES-ETRELLES.

DELIBERATION N° 2 : Programme de la tranche C du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1^{ère} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation de 3 aménagements esthétiques du réseau concédé d'électricité à AROZ, LIEUCOURT et VILLERSEXEL.

Deux aménagements esthétiques ont été engagés à DAMPVALLEY-LES-COLOMBES et VILLERSEXEL.

DELIBERATION N° 3 : Programme de la tranche S du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1^{ère} partie

La tranche S (sécurisation) concernant des travaux de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité (remplacement de fils nus par des câbles isolés) porte sur un renforcement programmé à VILLERSEXEL et un renforcement qui a été engagé à QUENOCHÉ.

DELIBERATION N° 4 : Programme syndical de travaux – 1^{ère} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation des travaux ci-après :

A) Travaux programmés :

Sur le réseau de distribution publique d'électricité 19 extensions sont programmées à ARC-LES-GRAY, BASSIGNEY, BEAUJEU-SAINT-VALLIER-ET-QUITTEUR, BREUCHES, CHANCEY, CHAPELLE-SAINT-QUILAIN (LA), FAUCOGNEY-ET-LA MER, FONTENOIS-LA-VILLE, HERICOURT, LOMONT, MAGNY (LES), MAGNY D'ANIGON, MEMBREY, NOROY-LE-BOURG, SAINT-LOUP-NANTOUARD, TRESILLEY, VAIVRE-ET-MONTOILLE, VILLERS-LA-VILLE et VILLERS-LES-LUXEUIL ainsi que 3 aménagements esthétiques à ARC-LES-GRAY, NOIDANS-LES-VESOUL et SCEY-SUR-SAONE.

Les travaux se rapportant aux installations communales d'éclairage public comprennent 16 extensions à ARC-LES-GRAY, AROZ, BONNEVENT-ET-VELLOREILLE, BREUCHES, FAUCOGNEY-ET-LA-MER, HERICOURT, LIEUCOURT, LOMONT, MAGNY-DANIGON, MEMBREY, NOROY-LE-BOURG, SCEY-SUR-SAONE, TRESILLEY, VAIVRE-ET-MONTOILLE, VILLERS-LES-LUXEUIL et VILLERSEXEL, et 4 renforcements à VY-LE-FERROUX, CROMARY, NOIDANS-LES-VESOUL et VILLERS-BOUTON.

On dénombre également 12 opérations de génie civil de télécommunications à ARC-LES-GRAY, AROZ, BREUCHES, FAUCOGNEY-ET-LA-MER, LIEUCOURT, LOMONT, NOIDANS-LES-VESOUL, NOROY-LE-BOURG, SCEY-SUR-SAONE, TRESILLEY, VILLERSEXEL et VILLERS-LES-LUXEUIL.

B) Travaux au coup-par-coup :

Vingt et une extensions ont été engagées sur le réseau de distribution publique d'électricité à BROYE-LES-LOUP, BEAUJEU-SAINT-VALLIER-ET-QUITTEUR, CHAUX-LA-LOTIERE, CLAIREGOUTTE, CONFANS-SUR-LANTERNE, FAUCOGNEY-ET-LA-MER, FOUGEROLLES, GENEVREY, GY, LUXEUIL-LES-BAINS, LYOFFANS, MANDREVILLARS, MERSUAY, OISELAY-ET-GRACHAUX, QUINCEY, RIGNY, RIOZ, SCYE, SORANS-LES-BREUREY, VILLERS-CHEMIN et VILLERS-LES-LUXEUIL ainsi qu'un aménagement esthétique à CORBENAY.

Vingt deux extensions d'installations communales d'éclairage public ont été engagées à AUXON, BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY, BROYE-LES-LOUP, CHAUX-LA-LOTIERE, CORBENAY, DAMPVALLEY-LES-COLOMBES, FAUCOGNEY-ET-LA-MER, FOUGEROLLES, GENEVREY, GY, LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS, LYOFFANS, MANDREVILLARS, MELISEY, MERSUAY, OISELAY-ET-GRACHAUX, ORMOICHE, POMOY, QUINCEY, VELLEFRIE, VENISEY et VILLERS-LES-LUXEUIL et 4 renforcements à ANCIER, BROYE-LES-LOUP, GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT et LAVONCOURT, ainsi que 12 opérations de génie civil de télécommunications à BROYE-LES-LOUP, CHAUX-LA-LOTIERE, CORBENAY, DAMPVALLEY-LES-COLOMBE, GENEVREY, GY, LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS, LAVONCOURT, LYOFFANS, MANDREVILLARS, OISELAY-ET-GRACHAUX et QUINCEY.

DELIBERATION N° 5 : Mesures concernant le personnel

Le Bureau syndical décide du recrutement à temps plein d'un agent sous contrat CA Passerelle, il décide également de la création d'un poste de technicien supérieur territorial, thermicien de formation pour le service des Energies renouvelables. Il approuve les modifications du régime indemnitaire des agents pouvant bénéficier de l'indemnité spécifique de service.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 2 AVRIL 2011

DELIBERATION N° 1 : Compte administratif du budget principal de 2010

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget principal 2010 qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (compris la reprise des résultats 2009)
INVESTISSEMENT	Dépenses	11 977 855,77 €
	Recettes	12 155 736,53 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	1 905 423,87 €
	Recettes	6 974 341,39 €

DELIBERATION N° 2 - Compte administratif du budget annexe " Conseil " 2010

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Conseil" 2010 qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT	Réalisations (compris la reprise des résultats 2009)
Dépenses	26 400,29 €
Recettes	30 503,29 €

DELIBERATION N° 3 - Compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2010

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2010 qui peut se résumer comme suit :

EXPLOITATION	Réalisations (compris la reprise des résultats 2009)
Dépenses	67 403,25 €
Recettes	70 474,61 €

DELIBERATION N° 4 - Compte administratif du budget 2010 de la régie des énergies renouvelables relatif à la chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget 2010 de la régie des énergies renouvelables relatif à la chaufferie de Scey-Sur-Saône-et-Saint-Albin qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (compris la reprise des résultats 2009)
INVESTISSEMENT	Dépenses	35 486,46 €
	Recettes	60 255,43 €
EXPLOITATION	Dépenses	109 848,20 €
	Recettes	100 850,35 €

DELIBERATION N°5 : Comptes de gestion 2010 du budget principal, de ses 2 budgets annexes « Conseil » et « Prestations de services » et du budget de la régie des énergies renouvelables

Le Comité syndical déclare que les comptes de gestion relatifs au budget principal et à ses 2 budgets annexes « EnR-Conseil » et « EnR-Prestations de services » ainsi que le compte de gestion de la régie des EnR dressés pour l'exercice 2010 par le receveur syndical, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 6 : Reprise des résultats du budget principal de l'exercice 2010

Le Comité syndical décide d'affecter globalement les résultats de l'exercice du budget principal de 2010 comme suit :

- 5 068 917,52 euros en excédent de fonctionnement,
- 177 880,76 euros en excédent d'investissement.

DELIBERATION N° 7 : Reprise des résultats du budget annexe "Conseil" 2010

Le Comité syndical décide d'affecter les résultats de l'exercice du budget annexe « Conseil » 2010 comme suit :

- 4 103,00 euros en excédent de fonctionnement du budget annexe « Conseil ».

DELIBERATION N° 8 : Reprise des résultats du budget annexe "Prestations de services" 2010

Le Comité syndical décide d'affecter les résultats de l'exercice du budget annexe « Prestations de services » 2010 comme suit :

- 3 071,36 euros en excédent d'exploitation du budget annexe « Prestations de services ».

DELIBERATION N°9 : Reprise des résultats du budget 2010 de la régie des énergies renouvelables relatif à la chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Comité syndical décide d'affecter les résultats du budget 2010 de la régie des énergies renouvelables relatif à la chaufferie de Scey-Sur-Saône-et-Saint-Albin de l'année 2010 comme suit :

- 24 768,97 euros en excédent d'investissement,
- 2,15 euros en excédent d'exploitation.

Il précise en outre que le prêt exceptionnel de 12 430 euros accordé par le budget principal devra être remboursé dans le délai maximum de 3 ans.

DELIBERATION N° 10 : Budget primitif principal 2011

Le Comité syndical adopte le budget primitif principal 2011 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2012 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2011, si nécessaire avant le vote du budget de 2012 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
	Charges de gestion des services	771 200	013	Atténuation de charges	79 450
65	Autres charges de gestion courante	55 500	70	Produits des services	22 700
66	Charges financières	1 500	74	Dotations et participations	3 250
67	Charges exceptionnelles	882 000	75	Autres produits de gestion courante	1 380 500
68	Dotations aux amortissements	1 449 600	77	Produits exceptionnels	100
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	15 000	042	Opérations d'ordre en section	1 979 700
023	Virement à la section d'investissement	1 294 200	002	Excédent antérieur reporté	5 246 800
Total section		4 469 000	Total section		8 172 500
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
13	Subvention d'investissement	110 000	10	Dotations, fonds divers et réserves	8 200
16	Remboursement d'emprunts	26 000	13	Subventions d'investissement	6 141 800
20	Immobilisations incorporelles	5 000	23	Immobilisations en cours	15 000
204	Subventions d'équipements versées	650 000	27	Autres immobilisations financières	1 244 700
21	Immobilisations corporelles	54 500	45X-2	Opérations pour compte de tiers	2 600 000
23	Immobilisations en cours	7 622 500	021	Virement de la section de fonctionnement	1 294 200
040	Opérations d'ordre entre section	1 979 700	024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000
041	Opérations patrimoniales	1 244 700	040	Opérations d'ordre entre section	1 449 600
45X1	Opérations pour compte de tiers	2 408 600	041	Opérations patrimoniales	1 244 700
020	Dépenses imprévues d'investissement	80 000	001	Résultat reporté	177 800
Total section		14 181 000	Total section		14 181 000

DELIBERATION N° 11 : Budget annexe primitif « Conseil » 2011

Le Comité syndical adopte le budget primitif « Conseil » 2011 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-dessous, et précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	4 800	013	Atténuation de charges	11 340
012	Charges de personnel	31 750	74	Dotations et participations	21 110
			002	Excédent reporté	4 100
Total section		36 550	Total section		36 550

DELIBERATION N° 12 : Budget annexe primitif « Prestations de services » 2011

Le Comité syndical adopte le budget primitif « Prestations de services » 2011, précise que les crédits sont votés par chapitre sans opération :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	7 900	070	Vente prestations de services	48 730
012	Charges de personnel	43 900	074	Subvention d'exploitation	3 070
Total section		51 800	Total section		51 800

DELIBERATION N° 13 : Budget primitif 2011 de la régie des énergies renouvelables relatif à la Chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Comité syndical adopte le budget primitif 2011 de la régie des énergies renouvelables relatif à la Chaufferie de Scey-Sur-Saône-Saint-Albin, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2012 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2011, si nécessaire avant le vote du budget de 2012 :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	57 650	70	Produits de services	105 170
012	Charges de personnel	20 800	77	Produits exceptionnels	18 000
66	Charges financières	10 000			
67	Charges exceptionnelles	11300			
68	Dotations aux amortissements	23 420			
Total section		123 170	Total section		123 170
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
16	Remboursement d'emprunts	13 500	028	Amortissement des immobilisations	23 420
13	Subventions d'investissement	18 000	001	Excédent reporté	24 800
	Dépenses d'équipement	10 850			
Total section		42 350	Total section		48 220

DELIBERATION N° 14 : Statuts du SIED 70

Le Comité syndical adopte les adaptations des statuts afin d'étendre l'action du syndicat au niveau de ses compétences optionnelles, à savoir : mise en conformité des statuts avec les actions CEP (Conseils en Energies Partagés) et la possibilité d'intervenir dans le domaine de la desserte Internet Haut-débit.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 24 MAI 2011**DELIBERATION N° 1 : Financement de la mission CEP**

Le Bureau syndical adopte le plan de financement de la mission de conseils en énergie partagés (CEP) d'un coût global de 126 000 €, réparti comme suit : 20% FEDER, 30% ADEME, 12% Région de Franche-Comté et 38% au titre des fonds propres.

DELIBERATION N° 2 : Groupement d'achat des transformateurs et des postes de transformation

Le Bureau syndical modifie les montants minimum et maximum des 12 lots du 1^{er} marché subséquent de l'accord-cadre passé avec le coordonnateur du groupement d'achat des transformateurs et des postes de transformation conclu début 2011 pour une durée d'une année, et fixe également les montants minimum et maximum pour le 2^{ème} marché subséquent de cet accord-cadre.

DELIBERATION N° 3 : Programme de la tranche AB du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 2^{ème} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation de 5 extensions du réseau d'électricité à CHAMPLITTE, LA CHAPELLE-SAINT-QUILLAIN, MOLLANS, MONTBOILLON et POYANS, et 6 renforcements à AMONT-ET-EFFRENEY, APREMONT, BUSSIERES, MANDREVILLARS, MIGNAVILLERS et SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN.

Sept extensions ont été engagées à AMANCE, BOULIGNEY, FAVERNEY, MALVILLERS, POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE, THIEFFRANS et VALAY ainsi que 8 renforcements à BREUREY-LES-FAVERNEY, CUBRY-LES-FAVERNEY, DAMPIERRE-SUR-LINOTTE, LARIANS-ET-MUNANS, MAGNY-JOBERT, MANTOCHE, NOROY-LE-BOURG et VERLANS.

DELIBERATION N° 4 : Programme de la tranche C du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 2^{ème} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation de 6 aménagements esthétiques du réseau d'électricité à AYNANS (LES), CHAMPTONNAY, DAMPIERRE-SUR-SALON, NANTILLY, SERVIGNEY, VILLEDIEU-EN-FONTENETTE.

Cinq aménagements esthétiques ont été engagés à DAMPIERRE-SUR-LINOTTE, NEUVILLE-LES-CROMARY, SAULX, VANTOUX-ET-LONGEVILLE et VELLEFRIE.

DELIBERATION N° 5 : Programme de la tranche S du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 2^{ème} partie

La tranche S (sécurisation des réseaux à basse tension en fils nus) concernant des travaux de renforcement du réseau d'électricité porte sur 4 renforcements programmés à BUSSIERES, CHAMPTONNAY, SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN et VILLERSEXEL et sur 3 renforcements qui ont été engagés à BAINES, SAULX et VELLEGUINDRY-ET-LEVRECEY.

DELIBERATION N° 6 : Programme de la tranche S' du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 1^{ère} partie

La tranche S' (sécurisation des réseaux à basse tension en fils nus de faibles sections) concerne des travaux de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité qui ont été engagés à RAZE.

DELIBERATION N° 7 : Programme syndical de travaux – 2^{ème} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation des travaux ci-après :

A) Travaux programmés :

Sur le réseau de distribution publique d'électricité 20 extensions sont programmées à AMONT-ET-EFFRENEY, BATTRANS, CERRE-LES-NOROY, CITEY, COISEVAUX, COLOMBE-LES-VESOU, CROMARY, FOUGEROLLES, FRAHIER-ET-CHATEBIER, FROIDECONCHE, FROTEY-LES-LURE, LURE, LES MAGNY, MONTBOILLON, NEUVILLE-LES-LA-CHARITE, RADDON-ET-CHAPENDU, RIOZ, SAULNOT, TAVEY, VAIVRE-ET-MONTOILLE ainsi que 3 aménagements esthétiques à ARC-LES-GRAY, LURE et PORT-SUR-SAONE.

Les travaux se rapportant aux installations communales d'éclairage public comprennent 29 extensions à APREMONT, ARC-LES-GRAY, AYNANS (LES), BATTRANS, BUSSIERES, CERRE-LES-NOROY, CHAMPTONNAY, COISEVAUX, COLOMBE-LES-VESOU, CROMARY, DAMPIERRE-SUR-SALON, ECHENOZ-LA-MELINE, FOUGEROLLES, FRAHIER-ET-CHATEBIER, FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE, FROIDECONCHE, FROTEY-LES-LURE, LURE, LES MAGNY, MALVILLERS, MONTBOILLON, NEUVILLE-LES-LA-CHARITE, PORT-SUR-SAONE, RADDON-ET-CHAPENDU, RIOZ, SAULNOT, SERVIGNEY, VILLEDIEU-EN-FONTENETTE et VILLERSEXEL et 5 renforcements à BUSSIERES, ECHENOZ-LA-MELINE, MANDREVILLARS, NANTILLY et SAULNOT.

On dénombre également 23 opérations de génie civil de télécommunications à AMONT-ET-EFFRENEY, APREMONT, ARC-LES-GRAY, AYNANS (LES), BATTRANS, CERRE-LES-NOROY, CHAMPTONNAY, CHAPELLE-SAINT-QUILLAIN (LA), COLOMBE-LES-VESOU, CROMARY, DAMPIERRE-SUR-SALON, FRAHIER-ET-CHATEBIER, LURE, MONTBOILLON, NANTILLY, NEUVILLE-LES-LA-CHARITE, PORT-SUR-SAONE, POYANS, RIOZ (Hameau de Fontenis), SAULNOT, SERVIGNEY, VILLEDIEU-EN-FONTENETTE et VILLERSEXEL.

B) Travaux au coup-par-coup :

Vingt et une extensions ont été engagées sur le réseau de distribution publique d'électricité à ANJEU, ATHESANS-ETROITEFONTAINE, BOUHANS-LES-MONTBOZON, BUSSIERES, CHARMES-SAINT-VALBERT, CORBENAY, LE CORDONNET, CUBRY-LES-FAVERNEY, DAMBENOIT-LES-COLOMBE, FONTENOIS-LES-MONTBOZON, FROIDECONCHE, HERICOURT, LARIANS-ET-MUNANS, MARNAY, MOFFANS-ET-VACHERESSE, NAVENNE, NOIDANS-LE-FERROUX, RIOZ, SAINT-REMY, VAIVRE-ET-MONTOILLE et VORAY-SUR-L'OGNON

Vingt et une extensions d'installations communales d'éclairage public ont été engagées à ATHESANS-ETROITEFONTAINE, BAINES, BOULIGNEY,

COLOMBIER, CORBENAY, CUBRY-LES-FAVERNEY, DAMPIERRE-SUR-LINOTTE, HERICOURT, LARIANS-ET-MUNANS, LOMONT, MOFFANS-ET-VACHERESSE, NEUVILLE-LES-CROMARY, POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE, RIOZ, SAULX, THIEFRANS, VAIVRE-ET-MONTOILLE, VALAY, VANTOUX-ET-LONGEVILLE, VELLEFRIE et VERLANS et 6 renforcements à BAIGNES, CROMARY, DAMPIERRE-SUR-LINOTTE, FOUCHECOURT, LARIANS-ET-MUNANS et MIGNAVILLERS.

Ainsi que 21 opérations de génie civil de télécommunications à BAIGNES, BOULIGNEY, CORBENAY, CUBRY-LES-FAVERNEY, DAMBENOIT-LES-COLOMBE, DAMPIERRE-SUR-LINOTTE, DAMPVALLEY-LES-COLOMBE, GENEVREY, LARIANS-ET-MUNANS, LOMONT, MALVILLERS, MOFFANS-ET-VACHERESSE, NEUVILLE-LES-CROMARY, POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE, RIOZ, SAINT-REMY, SAULX, VAIVRE-ET-MONTOILLE, VALAY, VANTOUX-ET-LONGEVILLE et VELLEFRIE.

DELIBERATION N° 8 : Travaux du programme A8

Le Bureau syndical prend acte de la contribution d'ERDF de 170 300 € pour le programme 2011 d'amélioration esthétique et adopte la liste des opérations de ce programme, à savoir : ARC-LES-GRAY (rue de Rigny), CORBENAY (rue Henry Duhaut), HERICOURT (rue de la Gare), LURE (rue du Haute de la Faye), RIOZ (rue du pays neuf), ROYE (aux abords de l' Eglise), PORT-SUR-SAONE (rue de la Rezelle) et NOIDANS-LES-VESOUX (rue des Frères Doillon/4^{ème} tranche).

DELIBERATION N° 9 : SIER - transfert du personnel du SIER

Suite à l'extension du périmètre du SIED 70 à l'ensemble des communes du SIER, le Bureau syndical prend acte de la nécessité d'embaucher l'agent administratif du SIER et fixe la date de recrutement de cet agent au 1^{er} juillet 2011.

DELIBERATION N° 10 : SIER - transfert des marchés du SIER

Le SIED 70 devient donc le maître d'ouvrage de tous les travaux conclus précédemment par le SIER, le Bureau syndical adopte les projets d'avenants à passer avec les entreprises INGEROP et CEGELEC.

DELIBERATION N° 11 : Création d'un poste d'adjoint technique

Le Bureau syndical décide du recrutement d'un adjoint technique pour le poste de dessinateur assisté par ordinateur.

DELIBERATION N° 12 : Fournitures d'armoires de coupure HTA et de transformateurs HTA/BT :

Le Bureau syndical décide de la passation d'un accord-cadre pour la fourniture d'armoires de coupures HTA et de transformateurs HTA/BT selon une procédure négociée et charge Monsieur le Président de l'attribution des marchés subséquents au fur et à mesure des besoins.

DELIBERATION N° 13 : Financements du Facé

Le Bureau syndical demande au Conseil général que le plafonnement prévu pour les travaux de renforcement du réseau de distribution d'électricité soit abandonné, sachant que depuis 2010 les programmes du Facé ne financent plus certains travaux d'extension du réseau.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 4 JUILLET 2011

DELIBERATION N° 1 : Programme de la tranche AB du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 3^{ème} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation de 3 extensions du réseau d'électricité à FRAHIER-ET-CHATEBIER, FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE et MOIMAY et 16 renforcements à BEAUJEU-SAINT-VALLIER, BONBOILLON, BOUHANS-ET-FEURG, CHAUMERCENNE, DAMPVALLEY-LES-COLOMBE, HUGIER, MENOUX, MONTBOZON, NANTILLY, OISELAY-ET-GRACHAUX, PESMES, RECOLOGNE, SAULNOT, SAUVIGNEY-LES-GRAY, SORNAY et VELESME-ECHEVANNE.

DELIBERATION N° 2 : Programme de la tranche C du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 3^{ème} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation d'un aménagement esthétique du réseau d'électricité à LE CORDONNET ; un aménagement esthétique a été engagé à SAULX.

DELIBERATION N° 3 : Programme de la tranche S' du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 2^{ème} partie

La tranche S' concerne la sécurisation des réseaux à basse tension en fils nus de faibles sections d'électricité : le Bureau syndical décide de la réalisation de 2 opérations à LA CORBIERE et VELESME-ECHEVANNE.

DELIBERATION N° 4 : Programme syndical de travaux – 3^{ème} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation des travaux ci-après :

A) Travaux programmés :

Sur le réseau de distribution publique d'électricité 10 extensions sont programmées à COLOMBOTTE, DAMPVALLEY-LES-COLOMBE, HERICOURT, MAILLERONCOURT-SAINT-PANCRAS, MENOUX, MONTJUSTIN-ET-VELOTTTE, PALANTE, RIOZ, TAVEY et VELESME-ECHEVANNE

Les travaux se rapportant aux installations communales d'éclairage public comprennent 27 extensions à ALAINCOURT, ARC-LES-GRAY, BEAUJEU-SAINT-VALLIER-ET-QUITTEUR, BONBOILLON, BOUHANS-ET-FEURG, CHAMBORNAY-LES-BELLEVAUX, CHARIEZ, CHAUMERCENNE, COLOMBOTTE, CORBIERE (LA), CORDONNET (LE), DAMPVALLEY-LES-COLOMBE, FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE, HERICOURT, HUGIER, MENOUX, MOIMAY, MONTBOZON, NANTILLY, OISELAY-ET-GRACHAUX, PALANTE, PESMES, RECOLOGNE, SAUVIGNEY-LES-GRAY, SORNAY, VAIVRE-ET-MONTOILLE et VELESME-ECHEVANNE.

On dénombre également 14 opérations de génie civil de télécommunications à ALAINCOURT, ARC-LES-GRAY, CHAUMERCENNE, COLOMBOTTE, CORDONNET (LE), FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE, HUGIER, MENOUX, MOIMAY, PALANTE, PESMES, TAVEY, VAIVRE-ET-MONTOILLE et VELESME-ECHEVANNE.

B) Travaux au coup-par-coup :

Deux extensions ont été engagées sur le réseau de distribution publique d'électricité à AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT et FOUGEROLLES. Deux extensions d'installations communales d'éclairage public ont été engagées à AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT et FOUGEROLLES et 2 renforcements à CITERS et SAULX. Ainsi qu'une opération de génie civil de télécommunications à SAULX.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR (énergies renouvelables) : SÉANCE DU 19 JUILLET 2011

DELIBERATION N°1 : Chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Conseil d'exploitation de la régie des EnR prend acte du compte-rendu de fonctionnement de la chaufferie durant la saison 2010-2011 et propose d'étudier les aménagements à envisager en fonction des économies d'exploitation qu'ils engendreront. Il propose également que l'exploitation de la chaufferie fasse l'objet d'un marché de 3 ans avec prolongation éventuelle de 2 fois une année avec 2 lots, le premier pour la fourniture et l'approvisionnement en bois, le second pour la fourniture de fuel et l'exploitation de la chaufferie.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 19 JUILLET 2011

DELIBERATION N°1: Chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Bureau syndical approuve le dossier de consultation des entreprises pour la fourniture de combustibles et l'exploitation de la chaufferie de Scey-Sur-Saône pour une durée de 3 ans avec prolongation éventuelle de 2 fois une année avec 2 lots, et charge le Président de la signature des marchés qui seront issus de cette consultation.

DELIBERATION N° 2 : Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)

La TCFE est entrée en application le 1^{er} janvier 2011 et a remplacé les taxes locales sur l'électricité (TLE), elle s'applique sur les consommateurs particuliers et sur les entreprises dont la puissance souscrite est inférieure à 250 kVA.

Le Bureau syndical décide, avec la connaissance actuelle qu'il a du dossier, de ne pas envisager de demander au Comité syndical de se prononcer sur la création de la TCFE pour sa mise en place pour 2012. Le Comité aura à se prononcer avant le 1^{er} octobre 2012 pour une application au 1^{er} janvier 2013. A partir de 2012, seules les autorités concédantes pourront percevoir la part communale de la TCFE sur le territoire des communes de moins de 2 000 habitants.

DELIBERATION N° 3 : Participations du SIED 70

Le Bureau syndical décide, suite aux modifications apportées par le Conseil général de Haute-Saône sur la répartition des aides du Facé et à la mise en place de la Part couverte par le tarif (PCT), d'adapter les modalités de financement par le syndicat des travaux définies à la délibération n°1 du 26 juillet 2006 selon les nouvelles dispositions définies ci-après :

PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70

sur les travaux d'investissement sur le réseau syndical d'électricité (1) les installations communales d'éclairage public (1) et le génie civil de communications

Conditions cumulatives		Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité					Travaux d'éclairage public (7)	Travaux de génie civil de communications électroniques
Effort fiscal (EF) des communes	Pour les communes rurales (4) : perception de la taxe sur l'électricité	Travaux aidés par le FACE (3)	Programme syndical principal d'amélioration esthétique (5)	Raccordements non aidés par le FACE		Autres travaux		
		Taux sur montant HT des travaux diminué de l'aide (3)		Installations techniques autres que communales et inter-communales (6)	Autres raccordements			
A	B	C	D	E	F	G	H	I
EF > 0,60	non	25%	45%	40%	55%	à déterminer au cas par cas par le Bureau syndical	7%	(8)
0,45 < EF <= 0,60	non	20%	42%	40%	52%		5%	
EF <= 0,45	oui	15%	40%	40%	49%		3%	

- (1) Tout matériel d'éclairage public (câbles, y compris les torsades aériennes, gaines, fourreaux, conducteurs en cuivre nu, commandes, ...), à installer dans le cadre d'une opération sur le réseau de distribution publique, sera financé dans les conditions de la colonne H du tableau ci-dessus, même si le montant TTC des travaux est inférieur à 1 500 €.
- (2) Seuls sont subventionnables les travaux relatifs au développement et au renouvellement :
 - des installations d'éclairage et de signalisation des voies publiques (y compris les changements d'accessoires faisant suite à une amélioration technique) et l'éclairage des mobiliers urbains dès lors qu'il fonctionne dans des conditions similaires à celles de l'éclairage public,
 - des illuminations temporaires ou permanentes des bâtiments et monuments en bordure de voies, s'ils contribuent à l'éclairage de la voie (hors illuminations festives - de Noël par exemple - raccordées sur l'éclairage public).
- (3) Ou (et) autres subventions (Fonds européens, Fonds d'intervention pour l'aménagement esthétique des réseaux électriques, Région, Département, ...).
- (4) Communes dont la population agglomérée est inférieure à 2 000 habitants ou communes bénéficiant du FACE dont la population est supérieure à 2 000 habitants.
- (5) Le programme est déterminé en fonction des montants subventionnables, au fur et à mesure des confirmations des accords d'engagement financier des demandeurs avec un plafond annuel subventionnable par commune de 60 000 €. Au-delà de 60 000 €, le SIED 70 participe dans les conditions de la colonne C du tableau ci-dessus.
- (6) Le demandeur des travaux paie, avant les travaux, une contribution égale à 100% de l'estimation du coût de ces travaux et le SIED 70 rembourse à ce demandeur après que le gestionnaire du réseau lui ait versé la contribution relevant du TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité), la différence entre cette estimation et 60% du montant final de ces travaux.
- (7) Le taux est de 0 % pour tous les travaux non réalisés dans le cadre d'une opération sur le réseau de distribution publique, dont le montant total mandaté est inférieur ou égal à 1 500 €. La participation du SIED 70 est augmentée pour cette catégorie travaux de l'intégralité des frais internes de maîtrise d'œuvre définis à la délibération modifiée n°1 du Bureau syndical du 3 juillet 1996.
- (8) La participation du SIED 70 est égale pour cette catégorie de travaux à l'intégralité des frais internes de maîtrise d'œuvre définis à la délibération modifiée n°1 du Bureau syndical du 3 juillet 1996.

DELIBERATION N° 4 : Conseil en Energie Partagé – demande de la Ville de Vesoul

La ville de Vesoul envisage de mettre en place un plan pluriannuel d'investissement sur les économies d'énergie et souhaiterait que le conseiller en énergie partagé puisse intervenir uniquement dans le domaine de l'éclairage public. Le Bureau syndical accepte la demande de la ville de Vesoul après avoir pris connaissance de l'accord de l'ADEME et de la Région de Franche-Comté d'intégrer cette opération, et fixe à 0,50 €/habitant le terme variable de la participation demandée à la Ville.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR (énergies renouvelables) : SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2011**DELIBERATION N°1 : Chaufferie de Scey-Sur-Saône**

Le Conseil d'exploitation de la Régie des ENR prend acte de l'attribution des marchés pour la fourniture de combustibles et l'exploitation de la chaufferie à ONF Energie (lot 1) et IDEX Energies (lot 2).

Il propose les mesures suivantes pour équilibrer le budget prévisionnel de 2011 :

- 1/ n'appliquer aucune charge de gestion du SIED 70 pour 2011,
- 2/ augmenter le prix de la chaleur vendue de 15€/MWh HT à compter du 1^{er} octobre 2011,
- 3/ étaler sur 2012 et 2013 le rattrapage de la facturation du collége suite au dysfonctionnement du compteur,
- 4/ compléter le prêt de 30 000 € accordé par le Comité par une somme de 17 160 €.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2011**DELIBERATION N°1 : Poste d'adjoint technique**

Le Bureau syndical décide, suite à la délibération n°11 prise par le Bureau le 24 mai 2011, de la création d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe technique pour le poste de dessinateur assisté par ordinateur.

DELIBERATION N° 2: Programme de la tranche AB du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 4^{ème} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation de 8 extensions du réseau d'électricité à ALAINCOURT, CHAUMERCENNE, CHOYE, COTE (LA), OPPENANS, RAZE, SAULNOT et TRAVES et de 6 renforcements à COTE (LA), FOUGEROLLES, LUZE, MONTBOZON, VAIVRE (LA) et RIOZ. Deux extensions ont été engagées à CHAPELLE-LES-LUXEUIL (LA) et 7 renforcements à CORNOT, DAMBENOIT-LES-COLOMBES, FOUGEROLLES, NEUVILLE-LES-LA-CHARITE, QUINCEY, SAINT-GERMAIN et SAULX.

DELIBERATION N° 3 : Programme de la tranche S du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 3^{ème} partie

La tranche S (sécurisation des réseaux à basse tension en fils nus) concernant des travaux de renforcement du réseau d'électricité porte sur un renforcement qui a été engagé à SAINT-GERMAIN.

DELIBERATION N° 4: Programme de la tranche S' du fonds d'amortissement des charges d'électrification – 3^{ème} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation de 2 opérations à BUFFIGNECOURT et CHOYE au titre de la tranche S' (sécurisation des réseaux à basse tension en fils nus de faibles sections).

DELIBERATION N° 5: Programme syndical de travaux – 4^{ème} partie

Le Bureau syndical décide de la réalisation des travaux ci-après :

A) Travaux programmés :

Sur le réseau de distribution publique d'électricité 16 extensions sont programmées à BAY, BOUHANS-LES-MONTBOZON, CHAUMERCENNE, CHAUX-LA-LOTIERE, CITERS, COURCUIRE, GEVIGNEY-MERCEY, HAUTEVELLE, NEUVILLE-LES-CROMARY, PLANCHER-BAS, RIOZ, RONCHAMP, SAULX, SORNAY, VAIVRE-ET-MONTOILLE et VY-LE-FERROUX, ainsi que 4 aménagements esthétiques à ECHENOZ-LA-MELINE, FRESNE-SAINT-MAMES, RIOZ et SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE.

Les travaux se rapportant aux installations communales d'éclairage public comprennent 22 extensions à BOUHANS-LES-MONTBOZON, BUFFIGNECOURT, BUSSIÈRES, CHAUMERCENNE, CHAUX-LA-LOTIERE, ECHENOZ-LA-MELINE, GEVIGNEY-MERCEY, HAUTEVELLE, MAILLEY-CHAZELOT, NEUVILLE-LES-CROMARY, NOIDANS-LES-VESOU, PLANCHER-BAS, QUERS, RIOZ, RONCHAMP, SAINT-GERMAIN, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, SAULX, SORNAY, TREMBLOIS (LE), VAIVRE-ET-MONTOILLE et VY-LE-FERROUX ainsi que 7 renforcements à BONBOILLON, CHOYE, COTE (LA), RAZE, RIOZ, SAULNOT et VAIVRE (LA).

On dénombre également 12 opérations de génie civil de télécommunications à BAY, BOUHANS-LES-MONTBOZON, BUFFIGNECOURT, CHAUMERCENNE, CHAUX-LA-LOTIERE, ECHENOZ-LA-MELINE, GEVIGNEY-MERCEY, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, SAULNOT, SAULX, SORNAY et VY-LE-FERROUX

B) Travaux au coup-par-coup :

Dix neuf extensions ont été engagées sur le réseau de distribution publique d'électricité à ANDORNAY, BREUREY-LES-FAVERNEY, BUSSIÈRES, CHAMBORNAY-LES-BELLEVAUX, CORNOT, ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS, FOUGEROLLES, FRAHIER-ET-CHATEBIER, LOULANS-VERCHAMP, LUZE, MAGNY-DANIGON, MALBOUHANS, MERSUAY, PESMES, QUERS, ROYE, SAINT-BARTELEMY, SAINT-GERMAIN et VELESMES-ECHEVANNE.

Douze extensions d'installations communales d'éclairage public ont été engagées à ANDORNAY, BREVILLIERS, CHAPELLE-LES-LUXEUIL (LA), CORDONNET (LE), CORNOT, FOUGEROLLES, FRAHIER-ET-CHATEBIER, MAGNY-DANIGON, MALBOUHANS, MELISEY, SAINT-BARTHELEMY et TRAITIEFONTAINE, et 6 renforcements à BOULOT, DAMBENOIT-LES-COLOMBE, ESSERTENNE-ET-CECEY, MONTBOZON, SAINT-GERMAIN et SAULX. Ainsi que 5 opérations de génie civil de télécommunications à ANDORNAY, MALBOUHANS, MELISEY, PESMES et QUERS.

DELIBERATION N°6 : Chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Bureau syndical approuve les mesures proposées par le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR pour équilibrer le budget prévisionnel de 2011, à savoir : n'appliquer aucune charge de gestion du SIED 70 pour 2011, augmenter le prix de la chaleur vendue de 15€/MWh HT à compter du 1^{er} octobre 2011, étaler sur 2012 et 2013 le rattrapage de la facturation du collège suite au dysfonctionnement du compteur et compléter le prêt de 30 000 € accordé par le Comité par une somme de 17 160 €. Il adopte le projet de budget supplémentaire du service EnR.

DELIBERATION N°7 : Budgets supplémentaires 2011

Le Bureau syndical approuve le tableau de répartition des charges entre le budget principal, ses 2 budgets annexes « Conseils en énergie partagés » CEP et « Prestations de services », et le budget de la régie des EnR, à savoir :

Montant du chapitre 011 (charges à caractère général) du budget principal	A =	125 000,00 €	
Montant du chapitre 72 (travaux en régie) du budget principal :	B =	750 000,00 €	
		ENR	CEP
Montant des articles 6419 et 74748 du budget annexe "Conseil" affecté	C =	0,00 €	1 800,00 €
Montant de la prestation définie sur la délibération n°6 du 25 octobre 2011	D =	0,00 €	0,00 €
Montant de l'article 706 diminué de l'article 673 du budget annexe EnR:	E =	61 730,00 €	0,00 €
"Prestations de services"			
Part du chapitre 011 à affecter aux budgets annexes :	F = A/(B+C+D+E)x(C+D+E) =	9 500,00 €	300,00 €
Coût salarial 2011 du service :	G =	79 000,00 €	25 000,00 €
Taux du secrétariat technique :	H =	20%	10%
Coût salarial 2011 du secrétariat technique :	I =	33 000,00 €	
Part du chapitre 012 à affecter aux budgets annexes :	J = G+(HxI) =	85 600,00 €	28 300,00 €
Part du budget principal à affecter aux budgets annexes :	K = F+J =	95 400,00 €	28 300,00 €

		ENR		CEP	
		Charges à caractère général	Charges de personnel	Charges à caractère général	Charges de personnel
Budget principal	Recette à recevoir des budgets annexes	Remboursement de frais : article 70872	Remboursements sur rémunérations du personnel : article 6419	Remboursement de frais : article 70872	Remboursements sur rémunérations du personnel : article 6419
	TOTAUX :	9 500,00 €	85 600,00 €	300,00 €	28 300,00 €
Budget "Prestations de services"	Dépenses à imputer aux articles	Dépenses à imputer à l'article 6287	Dépenses à imputer à l'article 6215	Dépenses à imputer à l'article 6287	Dépenses à imputer à l'article 6215
	Sommes dues sur exercice 2010	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dépenses à inscrire au budget 2011	9 500,00 €	85 600,00 €	0,00 €	0,00 €
Budget "EnR Scey-Sur-Saône"	Dépenses à imputer aux articles	6287	6215	6287	6215
	Sommes dues sur exercice 2010	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dépenses à inscrire au budget 2011	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Budget annexe "Conseil"	Dépenses à imputer aux articles	62871	6215	62871	6215
	Sommes dues sur exercice 2010	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
	Dépenses à inscrire au budget 2011	0,00 €	0,00 €	300,00 €	28 300,00 €

Il adopte les projets de budgets supplémentaires 2011 sur lesquels le Comité aura à se prononcer lors de sa réunion du 19 novembre 2011.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 19 novembre 2011**DELIBERATION N° 1 - Demandes de retrait de communes**

Le Comité syndical refuse les demandes de retrait des communes de PESMES et de RIOZ comme le lui permet l'article L5211-19 du code général des collectivités territoriales.

DELIBERATION N° 2 - Création de la commission « Electrification du secteur de Ray-Cendrecourt » et d'un poste de 6^{ème} vice-président

Le Comité syndical décide, suite à l'adhésion des communes du SIER au SIED 70, de la création d'une commission « Electrification du secteur de Ray-Cendrecourt » regroupant ces 56 communes, et de la création d'un poste de 6^{ème} vice-président.

DELIBERATION N° 3 - Election du 6^{ème} vice-président

Le Comité syndical procède à l'élection au scrutin secret du 6^{ème} Vice-président après que Monsieur Frédéric BUISSON, maire de JUSSEY ait fait acte de candidature. Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

nombre de suffrages exprimés : 286 - nombre de bulletins blancs ou nuls : 84 - Monsieur Frédéric BUISSON : 202

DELIBERATION N° 4 - Budgets supplémentaires 2011

Le Comité syndical adopte l'ensemble des budgets supplémentaires 2011 tels qu'ils sont présentés ci-dessous et précise que les crédits sont votés par chapitre.

Budget supplémentaire principal 2011 :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
23	Immobilisations en cours	155 000	23	Immobilisations en cours	185 000
13	Subvention d'investissement	30 000			
Total section		185 000	Total section		185 000

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
67	Charges exceptionnelles	75 060			0
Total section		75 060	Total section		0

Budget supplémentaire annexe « Conseil » 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
11	Charges à caractère général	-4 500	74	Dotations et participations	-19 310
12	Charges de personnel	550	13	Atténuation de charges	-11 340
			77	Produits exceptionnels	26 700
Total section		-3 950	Total section		-3 950

Budget supplémentaire annexe « Prestations de services » 2011

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
11	Charges à caractère général	2 500	70	Ventes prestations de services	15 550
12	Charges de personnel	41 700	77	Produits exceptionnels	31 200
67	Charges exceptionnelles	2 550			
Total section		46 750	Total section		46 750

Budget supplémentaire de la régie des énergies renouvelables - Chaufferie de Scey-Sur-Saône-Saint-Albin 2011

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
11	Charges à caractère général	13 340	70	Ventes prestations de services	-13 200
12	Charges de personnel	-5 900	77	Produits exceptionnels	17 160
66	Charges financières	-180			
67	Charges exceptionnelles	-3 300			
Total section		3 960	Total section		3 960

DELIBERATION N°5 - Orientations budgétaires 2012

Le Comité syndical émet un avis favorable aux orientations générales pour le budget principal, ses budgets annexes et le budget de la régie des énergies renouvelables et adopte l'enveloppe financière des investissements envisageables en 2012 sur le réseau de distribution publique d'électricité, en éclairage public et génie civil de communications électroniques tels que présentés ci-dessous :

TRAVAUX	Montant global	TVA récupérée	FACE	Département	Concessionnaires et demandeurs	Participation du SIED 70
sur le réseau d'électricité	7 850 000 €	1 191 900 €	2 075 000 €	40 000 €	3 687 400 €	1 130 300 €
d'éclairage public	1 800 000 €	/	/	/	1 576 900 €	
de génie civil de télécommunications	700 000 €	/	/	/	648 500 €	
TOTAUX	10 350 000 €	1 191 900 €	2 075 000 €	40 000 €	5 912 800 €	

Il rappelle que les activités relatives aux énergies renouvelables, à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et aux conseils en économies d'énergie et d'eau sont retracées dans des budgets annexes et doivent s'autofinancer.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE**

20, avenue des Rives du Lac, 70000 Vaire-et-Montoille

☎ 03.84.77.00.00 ✉ 03.84.77.00.01 E-Mail : contact@sied70.fr

Le SIED 70 est autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT	DPE	ERCE	pour une résidence principale située au lieudit "Bas de la Côte"	SIED 70	ERDF
AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT	EP	ERCE	pour une résidence principale située au lieudit "Bas de la Côte"	Commune	Commune
AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT	DPE	ERCE	pour une résidence secondaire "Route de Plombières"	SIED 70	ERDF
AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT	DPE	ERCE	pour une résidence secondaire "Route de Plombières" (travaux complémentaires)	SIED 70	ERDF
ALAINCOURT	DPE	AERCE	dans le bourg côté Selles (1ère tranche financière)	SIED 70	ERDF
ALAINCOURT	EP	AERCE	dans le bourg côté Selles (1ère tranche financière)	Commune	Commune
ALAINCOURT	GCTFT	AERCE	dans le bourg côté Selles (1ère tranche financière)	Commune	France Télécom
ALAINCOURT	DPE	RRCE	dans le bourg côté Selles (2ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
AMANCE	DPE	ERCE	pour un réservoir d'eau chemin d'exploitation n°26	SIED 70	SCICAE
AMONT-ET-EFFRENEY	DPE	RRCE	aux abords d'habitations existantes le long de la RD6	SIED 70	ERDF
AMONT-ET-EFFRENEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale située le long de la RD n°6	SIED 70	ERDF
ANCIER	EP	RICEP	le long de la rue des Prunus	Commune	Commune
ANJEUX	DPE	ERCE	pour un pylône de téléphonie mobile chemin des Crais	SIED 70	ERDF
APREMONT	DPE	ERCE	aux abords du barrage	SIED 70	ERDF
APREMONT	DPE	AERCE	le long de la Rue Basse (1ère tranche)	SIED 70	ERDF
APREMONT	EP	AERCE	le long de la Rue Basse (1ère tranche)	Commune	Commune
APREMONT	GCTFT	AERCE	le long de la Rue Basse (1ère tranche)	Commune	France Télécom
ARC-LES-GRAY	EP	EICEP	le long de la rue de l'Aubépin	Commune	Commune
ARC-LES-GRAY	DPE	AERCE	le long de la rue de Rigny	SIED 70	ERDF
ARC-LES-GRAY	EP	AERCE	le long de la rue de Rigny	Commune	Commune
ARC-LES-GRAY	GCTFT	AERCE	le long de la rue de Rigny	Commune	France Télécom
ARC-LES-GRAY	EP	AERCE	le long du Faubourg Roch et du chemin du Fleuriot	Commune	Commune
ARC-LES-GRAY	GCTFT	AERCE	le long du Faubourg Roch et du chemin du Fleuriot	Commune	France Télécom
ARC-LES-GRAY	GCTTV	AERCE	le long du Faubourg Roch et du chemin du Fleuriot	Commune	Commune
AROZ	DPE	AERCE	le long de la Grande Rue - 2ème tranche (route de Boursières et rue de la Fontaine)	SIED 70	SCICAE
AROZ	EP	AERCE	le long de la Grande Rue - 2ème tranche (route de Boursières et rue de la Fontaine)	Commune	Commune
AROZ	GCTFT	AERCE	le long de la Grande Rue - 2ème tranche (route de Boursières et rue de la Fontaine)	Commune	France Télécom
AUXON	EP	EICEP	le long de la rue des Muriers	Commune	Commune
AYNANS (LES)	DPE	RRCE	issu du poste "Communal" pour un atelier de mécano-soudure	SIED 70	ERDF
AYNANS (LES)	DPE	AERCE	le long de la Grande Rue (2ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
AYNANS (LES)	DPE	AERCE	le long de la Grande Rue (1ère tranche financière)	SIED 70	ERDF
AYNANS (LES)	EP	AERCE	le long de la Grande Rue (1ère tranche financière)	Commune	Commune
AYNANS (LES)	GCTFT	AERCE	le long de la Grande Rue (1ère tranche financière)	Commune	France Télécom
BAIGNES	EP	RICEP	dans le bourg	Commune	Commune
BAIGNES	DPE	SRCE	le long de la rue principale (1ère partie)	SIED 70	SCICAE
BAIGNES	EP	SRCE	le long de la rue principale (1ère partie)	Commune	Commune
BAIGNES	GCTFT	SRCE	le long de la rue principale (1ère partie)	Commune	France Télécom
BAIGNES	DPE	SRCE	le long de la rue principale (2ème partie)	SIED 70	SCICAE
BASSIGNEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale située le long de la RD n°146	SIED 70	ERDF
BATTRANS	DPE	ERCE	le long de la rue des Perrières	SIED 70	ERDF
BATTRANS	EP	ERCE	le long de la rue des Perrières	Commune	Commune
BATTRANS	DPE	ERCE	pour une résidence principale rue de la Charmotte	SIED 70	ERDF
BATTRANS	EP	ERCE	pour une résidence principale rue de la Charmotte	Commune	Commune
BATTRANS	GCTFT	ERCE	pour une résidence principale rue de la Charmotte	Commune	France Télécom
BAY	DPE	ERCE	pour le bâtiment équestre de l'EARL de la Ferme de Magney au hameau de Magney	SIED 70	ERDF
BAY	DPE	ERCE	pour le Moulin de Magney	SIED 70	ERDF
BEAUJEU-SAINT-VALLIER-PIERREJUX-ET-QUITTEUR	DPE	ERCE	le long de la Grande Rue	SIED 70	ERDF
BEAUJEU-SAINT-VALLIER-PIERREJUX-ET-QUITTEUR	DPE	RRCE	le long du chemin de la Gaillette	SIED 70	ERDF
BEAUJEU-SAINT-VALLIER-PIERREJUX-ET-QUITTEUR	EP	RRCE	le long du chemin de la Gaillette	Commune	Commune
BEAUMOTTE-LES-PIN	DPE	RRCE	dans le village (poste "Route de Courcuire")	SIED 70	ERDF
BONBOILLON	DPE	RRCE	le long de la rue de Beauregard	SIED 70	ERDF
BONBOILLON	EP	RRCE	le long de la rue de Beauregard	Commune	Commune
BONNEVENT-ET-VELLOREILLE	EP	EICEP	le long de la rue du champ aux lièvres	Commune	Commune
BOUHANS-LES-MONTBOZON	DPE	ERCE	pour un site de téléphonie mobile Orange projeté lieudit "Le Bois du Rethur" aux abords de la LGV	SIED 70	ERDF
BOULIGNEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale chemin rural n°22	SIED 70	ERDF
BOULIGNEY	EP	ERCE	pour une résidence principale chemin rural n°22	Commune	Commune
BOULIGNEY	GCTFT	ERCE	pour une résidence principale chemin rural n°22	Commune	France Télécom

BOULOT	EP	RICEP	routes d'Etuz et de Bussieres, rues des Planches et de la Sablière 2°tranche	Commune	Commune
BREUREY-LES-FAVERNEY	DPE	ERCE	pour 2 parcelles privées le long de la rue du Grand Mont	SIED 70	ERDF
BREUREY-LES-FAVERNEY	DPE	RRCE	pour le poste cabine haute "Murot"	SIED 70	ERDF
BREUREY-LES-FAVERNEY	DPE	ERCE	pour un bâtiment existant de la société Passion Verte rue des Six Loups (études)	SIED 70	ERDF
BREUREY-LES-FAVERNEY	DPE	ERCE	pour un bâtiment existant de la société Passion Verte rue des Six Loups (travaux)	SIED 70	ERDF
BREVILLIERS	DPE	AERCE	à proximité de la RD 683	SIED 70	ERDF
BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY	DPE	RRCE	aux abords de l'Eglise	SIED 70	ERDF
BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY	EP	EICEP	le long du CD n°280 à Aubigny	Commune	Commune
BROYE-LES-LOUP-ET-VERFONTAINE	EP	RICEP	au hameau "Petit Collonge"	Commune	Commune
BROYE-LES-LOUP-ET-VERFONTAINE	DPE	ERCE	le long de la rue Boniard	SIED 70	ERDF
BROYE-LES-LOUP-ET-VERFONTAINE	EP	ERCE	le long de la rue Boniard	Commune	Commune
BROYE-LES-LOUP-ET-VERFONTAINE	GCTFT	ERCE	le long de la rue Boniard	Commune	France Télécom
BROYE-LES-LOUP-ET-VERFONTAINE	DPE	ERCE	le long de la rue Galdo à Verfontaine	SIED 70	ERDF
BROYE-LES-LOUP-ET-VERFONTAINE	EP	ERCE	le long de la rue Galdo à Verfontaine	Commune	Commune
BUCEY-LES-GY	DPE	RRCE	le long de la rue Croix Charles	SIED 70	ERDF
BUCEY-LES-GY	EP	RRCE	le long de la rue Croix Charles	Commune	Commune
BUCEY-LES-TRAVES	EP	AERCE	aux abords de la mairie	Commune	Commune
BUSSIERES	EP	RICEP	aux abords du futur abri bus route de Boulton	Commune	Commune
BUSSIERES	DPE	ERCE	pour le groupement d'habitations privé Spiroux projeté au lieudit "Le Village" route de Boulton	SIED 70	ERDF
CERRE-LES-NOROY	DPE	ERCE	pour une résidence principale située rue Saint Maurice	SIED 70	ERDF
CERRE-LES-NOROY	EP	ERCE	pour une résidence principale située rue Saint Maurice	Commune	Commune
CERRE-LES-NOROY	GCTFT	ERCE	pour une résidence principale située rue Saint Maurice	Commune	France Télécom
CHALONVILLARS	EP	ERCE	pour une résidence principale projetée rue du Poinçon	Commune	Commune
CHAMBORNAY-LES-BELLEVAUX	EP	EICEP	le long de la rue des Neuves Granges	Commune	Commune
CHAMBORNAY-LES-BELLEVAUX	DPE	ERCE	pour une résidence principale située chemin de Serpent	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	EP	EICEP	au lieu-dit "Les Lavières"	Commune	Commune
CHANCEY	DPE	ERCE	pour le réémetteur multi-opérateurs situé route de Motey	SIED 70	ERDF
CHAPELLE-LES-LUXEUIL (LA)	DPE	ERCE	pour un poste de refoulement situé chemin de prés Gilbert	SIED 70	ERDF
CHAPELLE-LES-LUXEUIL (LA)	DPE	ERCE	pour une station de relevage le long de la RN57	SIED 70	ERDF
CHAPELLE-LES-LUXEUIL (LA)	EP	ERCE	pour une station de relevage le long de la RN57	Commune	Commune
CHAPELLE-SAINT-QUILLAIN (LA)	DPE	ERCE	pour le château d'eau	SIED 70	ERDF
CHAPELLE-SAINT-QUILLAIN (LA)	GCTFT	ERCE	pour le château d'eau	Commune	France Télécom
CHARGEY-LES-GRAY	DPE	RRCE	le long de la rue de Rigny (1ère tranche financière)	SIED 70	ERDF
CHARGEY-LES-GRAY	DPE	RRCE	le long de la rue de Rigny (2ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
CHARMES-SAINT-VALBERT	DPE	ERCE	pour une résidence principale au lieudit "Le Moulin d'en bas"	SIED 70	SCICAE
CHAUX-LA-LOTIERE	DPE	ERCE	pour 2 parcelles situées rue du Cordonnet	SIED 70	ERDF
CHAUX-LA-LOTIERE	EP	ERCE	pour un lotissement privé de 6 lots projeté rue Perrière Franche	Commune	Commune
CHAUX-LA-LOTIERE	DPE	ERCE	pour une parcelle située rue des Champs Paillards	SIED 70	ERDF
CHAUX-LA-LOTIERE	EP	ERCE	pour une parcelle située rue des Champs Paillards	Commune	Commune
CHAUX-LA-LOTIERE	GCTFT	ERCE	pour une parcelle située rue des Champs Paillards	Commune	France Télécom
CLAIREGOUTTE	DPE	ERCE	pour un relais téléphonique situé au lieudit " Voie aux Dames"	SIED 70	ERDF
COISEVAUX	DPE	AERCE	le long de la rue du Moulin (3ème tranche)	SIED 70	ERDF
COISEVAUX	EP	AERCE	le long de la rue du Moulin (3ème tranche)	Commune	Commune
COISEVAUX	GCTFT	AERCE	le long de la rue du Moulin (3ème tranche)	Commune	France Télécom
COISEVAUX	DPE	ERCE	pour la construction de 6 logements OPH et la viabilisation de 4 parcelles le long de la RD n°128 (desserte interne)	SIED 70	ERDF
COLOMBE-LES-VESOUL	DPE	ERCE	pour deux résidences principales projetées voie communale n°4 à Essernay	SIED 70	ERDF

COLOMBE-LES-VESOUL	EP	ERCE	pour deux résidences principales projetées voie communale n°4 à Essernay	Commune	Commune
COLOMBE-LES-VESOUL	GCTFT	ERCE	pour deux résidences principales projetées voie communale n°4 à Essernay	Commune	France Télécom
COLOMBIER	EP	EICEP	le long de la rue du Cimetière	Commune	Commune
COLOMBOTTE	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole existant rue du Faubourg	SIED 70	ERDF
COLOMBOTTE	DPE	ERCE	pour une résidence principale projetée rue du Faubourg	SIED 70	ERDF
COLOMBOTTE	EP	ERCE	pour une résidence principale projetée rue du Faubourg	Commune	Commune
COLOMBOTTE	GCTFT	ERCE	pour une résidence principale projetée rue du Faubourg	Commune	France Télécom
CONFLANS-SUR-LANTERNE	DPE	ERCE	pour une résidence secondaire située rue du Principal	SIED 70	ERDF
CORBENAY	DPE	RRCE	le long de la rue des Princes	SIED 70	ERDF
CORBENAY	DPE	AERCE	le long de la rue des Princes	SIED 70	ERDF
CORBENAY	DPE	AERCE	le long de la rue Henry Duhaut	SIED 70	ERDF
CORBENAY	DPE	SRCE	le long de la rue Henry Duhaut (1ère tranche financière)	SIED 70	ERDF
CORBENAY	DPE	SRCE	le long de la rue Henry Duhaut (2ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
CORBENAY	DPE	SRCE	le long de la rue Henry Duhaut (3ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
CORBENAY	DPE	ERCE	pour une résidence principale située rue des Colonches	SIED 70	ERDF
CORDONNET	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole projeté au lieudit "Le Magny"	SIED 70	ERDF
CORDONNET	DPE	AERCE	rue de la Chapelle (3ème tranche)	SIED 70	ERDF
CORDONNET	GCTFT	AERCE	rue de la Chapelle (3ème tranche)	Commune	France Télécom
CROMARY	EP	RICEP	le long de la route de Villers Le Temple	Commune	Commune
CROMARY	EP	RICEP	le long de la rue du Puits	Commune	Commune
CROMARY	EP	RICEP	le long de la rue Monnin	Commune	Commune
CROMARY	DPE	ERCE	pour une résidence principale située rue des Oiches	SIED 70	ERDF
CROMARY	EP	ERCE	pour une résidence principale située rue des Oiches	Commune	Commune
CROMARY	GCTFT	ERCE	pour une résidence principale située rue des Oiches	Commune	France Télécom
CUBRY-LES-FAVERNEY	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
CUBRY-LES-FAVERNEY	EP	EICEP	le long de la rue de l'Echo du Brémont	Commune	Commune
CUBRY-LES-FAVERNEY	DPE	ERCE	pour deux résidences situées Allée du Breuil	SIED 70	ERDF
CUBRY-LES-FAVERNEY	EP	ERCE	pour deux résidences situées Allée du Breuil	Commune	Commune
CUBRY-LES-FAVERNEY	GCTFT	ERCE	pour deux résidences situées Allée du Breuil	Commune	France Télécom
CUBRY-LES-FAVERNEY	EP	EICEP	pour un parking Allée du Breuil	Commune	Commune
DAMPIERRE-LES-CONFLANS	DPE	ERCE	pour 4 parcelles situées au lieudit "Le Clos en Roussey"	SIED 70	ERDF
DAMPIERRE-LES-CONFLANS	EP	ERCE	pour 4 parcelles situées au lieudit "Le Clos en Roussey"	Commune	Commune
DAMPIERRE-LES-CONFLANS	GCTFT	ERCE	pour 4 parcelles situées au lieudit "Le Clos en Roussey"	Commune	France Télécom
DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	DPE	RRCE	issu du poste "La Vaivre" rue de la Vaivre	SIED 70	ERDF
DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	EP	RRCE	issu du poste "La Vaivre" rue de la Vaivre	Commune	Commune
DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	DPE	AERCE	le long de la rue du Petit Chêne	SIED 70	ERDF
DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	EP	AERCE	le long de la rue du Petit Chêne	Commune	Commune
DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	GCTFT	AERCE	le long de la rue du Petit Chêne	Commune	France Télécom
DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	DPE	ERCE	pour une résidence principale située rue du Petit Chêne	SIED 70	ERDF
DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	EP	ERCE	pour une résidence principale située rue du Petit Chêne	Commune	Commune
DAMPIERRE-SUR-SALON	DPE	AERCE	le long des rues Alfred Dornier et Jean Mourey - 1ère tranche	SIED 70	ERDF
DAMPIERRE-SUR-SALON	EP	AERCE	le long des rues Alfred Dornier et Jean Mourey - 1ère tranche	Commune	Commune
DAMPIERRE-SUR-SALON	GCTFT	AERCE	le long des rues Alfred Dornier et Jean Mourey - 1ère tranche	Commune	France Télécom
DAMPVALLEY-LES-COLOMBE	DPE	AERCE	au lieudit "Les Clojeux" le long de la RD n°233 (1ère tranche financière)	SIED 70	ERDF
DAMPVALLEY-LES-COLOMBE	EP	AERCE	au lieudit "Les Clojeux" le long de la RD n°233 (1ère tranche financière)	Commune	Commune
DAMPVALLEY-LES-COLOMBE	GCTFT	AERCE	au lieudit "Les Clojeux" le long de la RD n°233 (1ère tranche financière)	Commune	France Télécom
DAMPVALLEY-LES-COLOMBE	DPE	AERCE	au lieudit "Les Clojeux" le long de la RD n°233 (2ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
DAMPVALLEY-LES-COLOMBE	EP	AERCE	au lieudit "Les Clojeux" le long de la RD n°233 (2ème tranche financière)	Commune	Commune
DAMPVALLEY-LES-COLOMBE	GCTFT	AERCE	au lieudit "Les Clojeux" le long de la RD n°233 (2ème tranche financière)	Commune	France Télécom
DAMPVALLEY-LES-COLOMBE	DPE	ERCE	pour le lotissement communal "Les Chenevières" situé Grande Rue	SIED 70	ERDF

DAMPVALLEY-LES-COLOMBE	EP	ERCE	pour le lotissement communal "Les Chenevières" situé Grande Rue	Commune	Commune
DELAIN	DPE	ERCE	pour le poste de refoulement	SIED 70	ERDF
DENEVRE	DPE	ERCE	pour le poste de refoulement	SIED 70	ERDF
ECHENOZ-LA-MELINE	EP	EICEP	le long de la rue de Beauregard et carrefour des rues de Solborde et des Gouttes	Commune	Commune
ECHENOZ-LA-MELINE	EP	RICEP	le long de la rue du Parc de la Paule (2ème tranche)	Commune	Commune
ECHENOZ-LA-MELINE	EP	RICEP	pour la pose d'horloge astronomique dans les commandes d'éclairage public existantes	Commune	Commune
ECHENOZ-LA-MELINE	EP	EICEP	pour le lotissement SA HABITAT & TERRITOIRES projeté au lieudit "La Combe" (desserte externe éclairage public)	Commune	Commune
ECHENOZ-LA-MELINE	DPE	ERCE	pour le lotissement SA HABITAT & TERRITOIRES projeté au lieudit "La Combe" (desserte interne)	SIED 70	ERDF
ECHENOZ-LA-MELINE	EP	ERCE	pour le lotissement SA HABITAT & TERRITOIRES projeté au lieudit "La Combe" (desserte interne)	Commune	Commune
ESMOULIERES	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole au lieudit "Le Freneau"	SIED 70	ERDF
ESMOULIERES	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole au lieudit "Le Pramont"	SIED 70	ERDF
ESMOULIERES	EP	ERCE	pour un bâtiment agricole au lieudit "Le Pramont"	Commune	Commune
ESSERTENNE-ET-CECEY	EP	RICEP	aux abords de la salle polyvalente	Commune	Commune
FAUCOGNEY-ET-LA-MER	DPE	ERCE	pour le lotissement "Clos des mésanges" et 2 parcelles supplémentaires au lotissement "Sous Saint Martin"	SIED 70	ERDF
FAUCOGNEY-ET-LA-MER	DPE	ERCE	pour une zone artisanale située rue des Chars	SIED 70	ERDF
FAUCOGNEY-ET-LA-MER	EP	ERCE	pour une zone artisanale située rue des Chars	Commune	Commune
FAUCOGNEY-ET-LA-MER	GCTFT	ERCE	pour une zone artisanale située rue des Chars	Commune	France Télécom
FAVERNEY	DPE	ERCE	pour une station de traitement des eaux usées située chemin rural dit "de la Maze"	SIED 70	ERDF
FONTENOIS-LA-VILLE	DPE	RRCE	issu du poste "Corvée"	SIED 70	ERDF
FONTENOIS-LA-VILLE	DPE	ERCE	pour un pylône de téléphonie mobile situé au lieudit "Le Chauffour"	SIED 70	ERDF
FONTENOIS-LES-MONTBOZON	DPE	ERCE	pour un site de téléphonie mobile Orange projeté lieudit "Le Chêne des Brosses" aux abords de la LGV	SIED 70	ERDF
FOUCHECOURT	EP	RICEP	dans le bourg (3ème tranche)	Commune	Commune
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour 3 parcelles à bâtir au lieudit "Blanzey Bas"	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour le bâtiment de la SCI DL Immobilier	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour un lotissement OPH "Champs Haut-là" (desserte externe)	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour un lotissement OPH "Champs Haut-là" (desserte interne)	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour une armoire Bouygues Télécom le long de la RN 57	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour une résidence principale située au lieudit "Chez Deshaies"	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	EP	ERCE	pour une résidence principale située au lieudit "Chez Deshaies"	Commune	Commune
FOUGEROLLES	DPE	ERCE	pour une résidence principale située chemin des Eboicheux	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	RRCE	issu du poste "Les Creuses"	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	ERCE	pour 6 pavillons pour les seniors	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	EP	ERCE	pour 6 pavillons pour les seniors	Commune	Commune
FRAHIER-ET-CHATEBIER	EP	EICEP	pour le lotissement privé projeté rue des Soyeux	Commune	Commune
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	ERCE	pour un poste de relevage projeté rue de Chenebier	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	ERCE	pour une parcelle située au lieudit sur Champs La Vieille	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	EP	ERCE	pour une résidence principale projetée rue des Vosges	Commune	Commune
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	EP	RICEP	le long de la rue de Fourouze	Commune	Commune
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	DPE	ERCE	pour la déchetterie	SIED 70	ERDF
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	EP	ERCE	pour la déchetterie	Commune	Commune
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	GCTFT	ERCE	pour la déchetterie	Commune	France Télécom
FROTEY-LES-LURE	DPE	ERCE	pour une parcelle situé impasse de la Tuilerie	SIED 70	ERDF
FROTEY-LES-LURE	EP	ERCE	pour une parcelle situé impasse de la Tuilerie	Commune	Commune
GEVIGNEY-ET-MERCEY	DPE	RRCE	issu du poste "Lotissement les Corvées"	SIED 70	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	DPE	ERCE	pour le lotissement communal "La Chenevière" le long de la RD n°3	SIED 70	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	EP	ERCE	pour le lotissement communal "La Chenevière" le long de la RD n°3	Commune	Commune
GEVIGNEY-ET-MERCEY	GCTFT	ERCE	pour le lotissement communal "La Chenevière" le long de la RD n°3	Commune	France Télécom
GEVIGNEY-ET-MERCEY	DPE	ERCE	pour un bâtiment intercommunal le long de la route départementale n°3 (études)	SIED 70	SCICAE

GEVIGNEY-ET-MERCEY	DPE	ERCE	pour un bâtiment intercommunal route départementale n°3 (travaux)	SIED 70	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	GCTFT	ERCE	pour un bâtiment intercommunal route départementale n°3 (travaux)	Commune	France Télécom
GOUHENANS	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole projeté lieudit "Aux Chanois"	SIED 70	ERDF
GRAY	DPE	ERCE	pour la ZAC Gray Sud - Phase 1	SIED 70	ERDF
GRAY	EP	ERCE	pour la ZAC Gray Sud - Phase 1	Commune	Commune
GY	EP	EICEP	au lieu-dit "Les Vorpes"	Commune	Commune
GY	DPE	ERCE	le long de la rue des Jardins	SIED 70	ERDF
GY	EP	ERCE	le long de la rue des Jardins	Commune	Commune
GY	DPE	ERCE	le long de l'ancienne route de Vesoul - 1ère partie	SIED 70	ERDF
GY	EP	ERCE	le long de l'ancienne route de Vesoul - 1ère partie	Commune	Commune
GY	DPE	ERCE	le long de l'ancienne route de Vesoul - 2ème partie	SIED 70	ERDF
GY	GCTFT	ERCE	le long de l'ancienne route de Vesoul - 2ème partie	Commune	France Télécom
HERICOURT	DPE	ERCE	pour la zone des Guinnottes 2 (1ère tranche)	SIED 70	ERDF
HERICOURT	EP	ERCE	pour l'hôtel d'entreprises projeté sur la ZAC Guinnottes 1	Commune	Commune
HUGIER	DPE	ERCE	le long de la route de Sornay	SIED 70	ERDF
HUGIER	EP	ERCE	le long de la route de Sornay	Commune	Commune
HUGIER	GCTFT	ERCE	le long de la route de Sornay	Commune	France Télécom
LARIANS-ET-MUNANS	DPE	RRCE	issu du poste de transformation « Village » voie communale de Maussans	SIED 70	ERDF
LARIANS-ET-MUNANS	EP	RRCE	issu du poste de transformation « Village » voie communale de Maussans	Commune	Commune
LARIANS-ET-MUNANS	DPE	ERCE	pour 5 parcelles (PVR) projetées lieudit « La Carrière » entre la voie communale de Maussans et la RD25	SIED 70	ERDF
LARIANS-ET-MUNANS	EP	ERCE	pour 5 parcelles (PVR) projetées lieudit « La Carrière » entre la voie communale de Maussans et la RD25	Commune	Commune
LARIANS-ET-MUNANS	GCTFT	ERCE	pour 5 parcelles (PVR) projetées lieudit « La Carrière » entre la voie communale de Maussans et la RD25	Commune	France Télécom
LAVONCOURT	EP	EICEP	le long de la route de Tincey	Commune	Commune
LAVONCOURT	DPE	RRCE	le long de la route de Volon	SIED 70	SCICAE
LAVONCOURT	EP	RRCE	le long de la route de Volon	Commune	Commune
LAVONCOURT	GCTFT	RRCE	le long de la route de Volon	Commune	France Télécom
LAVONCOURT	EP	AERCE	le long de la rue du Tire-Sachot	Commune	Commune
LIEUCOURT	DPE	AERCE	aux abords de l'Eglise	SIED 70	ERDF
LIEUCOURT	EP	AERCE	aux abords de l'Eglise	Commune	Commune
LIEUCOURT	GCTFT	AERCE	aux abords de l'Eglise	Commune	France Télécom
LOMONT	DPE	ERCE	pour 2 parcelles situées le long du chemin rural de la Voie Creuse	SIED 70	ERDF
LOMONT	EP	ERCE	pour 2 parcelles situées le long du chemin rural de la Voie Creuse	Commune	Commune
LOMONT	GCTFT	ERCE	pour 2 parcelles situées le long du chemin rural de la Voie Creuse	Commune	France Télécom
LOMONT	DPE	ERCE	pour 3 parcelles projetées au lieudit "Le Chenoley"	SIED 70	ERDF
LOMONT	EP	ERCE	pour 3 parcelles projetées au lieudit "Le Chenoley"	Commune	Commune
LOMONT	GCTFT	ERCE	pour 3 parcelles projetées au lieudit "Le Chenoley"	Commune	France Télécom
LONGINE (LA)	DPE	RRCE	issu du poste "Longine Haut"	SIED 70	ERDF
LONGINE (LA)	DPE	SRCE	issu du poste "Longine Haut" (1ère tranche financière)	SIED 70	ERDF
LONGINE (LA)	DPE	SRCE	issu du poste "Longine Haut" (2ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
LOULANS-VERCHAMP	DPE	ERCE	pour un permis d'aménager aux abords du chateau	SIED 70	ERDF
LURE	GCTFT	AERCE	le long de la rue du Haut de la Faye	Commune	France Télécom
LUZE	DPE	ERCE	le long de la voie nouvelle vers l'école et éclairage public	SIED 70	ERDF
LUZE	EP	ERCE	le long de la voie nouvelle vers l'école et éclairage public	Commune	Commune
LUZE	GCTFT	ERCE	le long de la voie nouvelle vers l'école et éclairage public	Commune	France Télécom
LYOFFANS	DPE	ERCE	pour une parcelle située impasse de la Tuilerie	SIED 70	ERDF
LYOFFANS	EP	ERCE	pour une parcelle située impasse de la Tuilerie	Commune	Commune
LYOFFANS	GCTFT	ERCE	pour une parcelle située impasse de la Tuilerie	Commune	France Télécom
MAGNY (LES)	DPE	ERCE	aux abords de la LGV pour un relais orange	SIED 70	ERDF
MAGNY (LES)	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole situé au lieudit "Les Mayes du Châtelle"	SIED 70	ERDF
MAGNY-DANIGON	DPE	ERCE	pour un lotissement projeté au lieudit "Les Bareys" (1ère tranche)	SIED 70	ERDF
MAGNY-DANIGON	DPE	ERCE	pour un lotissement situé au lieudit "Les Bareys" (3ème tranche : lots 10, 11, 12)	SIED 70	ERDF
MAGNY-JOBERT	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
MAILLERONCOURT-SAINT-PANCRAS	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole situé chemin de Polaincourt	SIED 70	ERDF
MALVILLERS	DPE	ERCE	pour une station de pompage située rue des Tilleuls	SIED 70	SCICAE
MALVILLERS	EP	ERCE	pour une station de pompage située rue des Tilleuls	Commune	Commune
MALVILLERS	GCTFT	ERCE	pour une station de pompage située rue des Tilleuls	Commune	France Télécom

MANDREVILLARS	DPE	ERCE	pour 2 résidences principales situées rue de la Maye	SIED 70	ERDF
MANDREVILLARS	EP	ERCE	pour 2 résidences principales situées rue de la Maye	Commune	Commune
MANDREVILLARS	GCTFT	ERCE	pour 2 résidences principales situées rue de la Maye	Commune	France Télécom
MANTOCHE	DPE	RRCE	le long de la rue de la Fontaine	SIED 70	ERDF
MARNAY	EP	EICEP	pour la zone d'activités communautaire - Phase 2 (EP)	Commune	Commune
MARNAY	EP	ERCE	pour le lotissement privé "Les Jardins du Tilleul" - Desserte interne	Commune	Commune
MARNAY	DPE	ERCE	pour l'hôtel d'entreprises dans la zone artisanale "Les Plantes"	SIED 70	ERDF
MELISEY	DPE	ERCE	pour un lotissement OPH "Souhières"	SIED 70	ERDF
MENOUX	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
MERSUAY	DPE	ERCE	pour un lotissement communal "Pré Patret" (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
MOFFANS-ET-VACHERESSE	DPE	ERCE	pour 2 parcelles situées rue de la Vergenne à Vacheresse	SIED 70	ERDF
MOFFANS-ET-VACHERESSE	EP	ERCE	pour 2 parcelles situées rue de la Vergenne à Vacheresse	Commune	Commune
MOFFANS-ET-VACHERESSE	GCTFT	ERCE	pour 2 parcelles situées rue de la Vergenne à Vacheresse	Commune	France Télécom
MOLLANS	DPE	ERCE	pour une station de traitement des eaux usées	SIED 70	ERDF
MONTBOILLON	DPE	ERCE	pour une résidence principale projetée rue du Tremblois	SIED 70	ERDF
MONTBOILLON	EP	ERCE	pour une résidence principale projetée rue du Tremblois	Commune	Commune
MONTBOILLON	GCTFT	ERCE	pour une résidence principale projetée rue du Tremblois	Commune	France Télécom
MONTBOZON	EP	RRCE	issu du poste de transformation "Charrières" rue de la Raye	Commune	Commune
NANTILLY	EP	AERCE	aux abords de la salle des fêtes	Commune	Commune
NANTILLY	GCTFT	AERCE	aux abords de la salle des fêtes	Commune	France Télécom
NANTILLY	EP	SRCE	le long de la route de Feurg	Commune	Commune
NANTILLY	DPE	RRCE	le long de la rue des Pavots	SIED 70	ERDF
NANTILLY	EP	RICEP	le long de la rue Vanoise	Commune	Commune
NANTILLY	EP	ERCE	pour deux parcelles route de Feurg	Commune	Commune
NANTILLY	EP	RICEP	pour l'illumination du lavoir	Commune	Commune
NAVENNE	DPE	ERCE	pour 3 parcelles situées rue Pierre Curie	SIED 70	ERDF
NEUELLE-LES-CROMARY	DPE	AERCE	le long de la Grande rue (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
NEUELLE-LES-CROMARY	EP	AERCE	le long de la Grande rue (2ème tranche)	Commune	Commune
NEUELLE-LES-CROMARY	GCTFT	AERCE	le long de la Grande rue (2ème tranche)	Commune	France Télécom
NEUELLE-LES-LA-CHARITE	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
NEUELLE-LES-LA-CHARITE	DPE	ERCE	le long de la rue des Planches	SIED 70	ERDF
NEUELLE-LES-LA-CHARITE	EP	ERCE	le long de la rue des Planches	Commune	Commune
NOIDANS-LE-FERROUX	DPE	ERCE TJ	pour le silo de la société Interval	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	RICEP	le long de la rue des Vignes Blanches	Commune	Commune
NOIDANS-LES-VESOUL	DPE	AERCE	le long de la rue Marcel Hacquard	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	AERCE	le long de la rue Marcel Hacquard	Commune	Commune
NOIDANS-LES-VESOUL	GCTFT	AERCE	le long de la rue Marcel Hacquard	Commune	France Télécom
NOROY-LE-BOURG	DPE	ERCE	pour le lotissement communal "Sainte Barbe" projeté voie communale n°2 (partie renforcement BT FACE A/B)	SIED 70	ERDF
NOROY-LE-BOURG	DPE	ERCE	pour le lotissement communal "Sainte Barbe" situé le long de la voie communale n°2	SIED 70	ERDF
NOROY-LE-BOURG	EP	ERCE	pour le lotissement communal "Sainte Barbe" situé le long de la voie communale n°2	Commune	Commune
NOROY-LE-BOURG	GCTFT	ERCE	pour le lotissement communal "Sainte Barbe" situé le long de la voie communale n°2	Commune	France Télécom
OISELAY-ET-GRACHAUX	DPE	RRCE	issu du poste de transformation "Hameau" au hameau du Grachaux	SIED 70	ERDF
OISELAY-ET-GRACHAUX	EP	RRCE	issu du poste de transformation "Hameau" au hameau du Grachaux	Commune	Commune
OISELAY-ET-GRACHAUX	DPE	ERCE	pour 3 résidences principales situées le long du chemin vicinal au hameau de Grachaux	SIED 70	ERDF
OISELAY-ET-GRACHAUX	EP	ERCE	pour 3 résidences principales situées le long du chemin vicinal au hameau de Grachaux	Commune	Commune
OISELAY-ET-GRACHAUX	GCTFT	ERCE	pour 3 résidences principales situées le long du chemin vicinal au hameau de Grachaux	Commune	France Télécom
OPPENANS	DPE	ERCE	pour un relais de téléphonie mobile projeté au lieudit "Le Dessus des Chandelles"	SIED 70	ERDF
PERROUSE	DPE	RRCE	le long de la rue du stade	SIED 70	ERDF
PESMES	DPE	ERCE	le long de la rue des Loups	SIED 70	ERDF
PESMES	EP	ERCE	le long de la rue des Loups	Commune	Commune
PESMES	GCTFT	ERCE	le long de la rue des Loups	Commune	France Télécom
PLAINEMONT	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
PLANCHER-BAS	EP	AERCE	au lieudit "Noirmouchot" le long de la RD n°16	Commune	Commune
POLAINCOURT-ET-CLAREFONTAINE	DPE	AERCE	aux abords de l'église (5ème tranche)	SIED 70	ERDF

POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE	DPE	SRCE	aux abords de l'église (5ème tranche)	SIED 70	ERDF
POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE	EP	AERCE	aux abords de l'église (5ème tranche)	Commune	Commune
POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE	GCTFT	AERCE	aux abords de l'église (5ème tranche)	Commune	France Télécom
POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE	DPE	ERCE	pour une chaufferie bois	SIED 70	ERDF
POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE	EP	ERCE	pour une chaufferie bois	Commune	Commune
POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE	GCTFT	ERCE	pour une chaufferie bois	Commune	France Télécom
PONTCEY	DPE	ERCE	pour le lotissement privé de Monsieur Jérôme MARTET aux abords du stade	SIED 70	ERDF
PORT-SUR-SAONE	GCTFT	AERCE	le long de la rue de la Rezelle	Commune	France Télécom
POYANS	DPE	RRCE	le long de la rue d'Essertenne (1ère tranche financière)	SIED 70	ERDF
POYANS	DPE	RRCE	le long de la rue d'Essertenne (2ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
POYANS	GCTFT	ERCE	pour le pylône départemental de téléphonie mobile	Commune	France Télécom
POYANS	DPE	ERCE	pour trois bâtiments agricoles situés route d'Essertenne	SIED 70	ERDF
QUENOCHÉ	DPE	RRCE	le long de la Grande Rue (1ère tranche)	SIED 70	SCICAE
QUENOCHÉ	DPE	ERCE	pour un groupement d'habitations de la SA Habitat et Territoires projeté lieudit "Le Village"	SIED 70	SCICAE
QUENOCHÉ	EP	ERCE	pour un groupement d'habitations de la SA Habitat et Territoires projeté lieudit "Le Village"	Commune	Commune
QUINCEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale projetée chemin rural des Claviers au hameau "Les Ginguenets"	SIED 70	ERDF
QUINCEY	EP	ERCE	pour une résidence principale projetée chemin rural des Claviers au hameau "Les Ginguenets"	Commune	Commune
QUINCEY	GCTFT	ERCE	pour une résidence principale projetée chemin rural des Claviers au hameau "Les Ginguenets"	Commune	France Télécom
RAZE	DPE	SRCE	à Vallerois-les-Raze	SIED 70	SCICAE
RIGNY	DPE	ERCE	pour un lotissement privé de 6 parcelles situé rue des Epoux Blanchot	SIED 70	ERDF
RIOZ	DPE	RRCE	issu du poste de transformation "Les Fontenis" au hameau des Fontenis	SIED 70	ERDF
RIOZ	EP	RRCE	issu du poste de transformation "Les Fontenis" au hameau des Fontenis	Commune	Commune
RIOZ	DPE	ERCE	pour le lotissement de la S.A Habitat et Territoires "Plein Sud" projeté au lieudit "Combe Renaud" rue des Cytises	SIED 70	ERDF
RIOZ	GCTFT	ERCE	pour le lotissement de la S.A Habitat et Territoires "Plein Sud" projeté au lieudit "Combe Renaud" rue des Cytises	Commune	France Télécom
RIOZ	DPE	ERCE	pour le lotissement de la SA Habitat & Territoires situé chemin communal n°19 à Anthon (poste de transformation)	SIED 70	ERDF
RIOZ	EP	ERCE	pour le lotissement de la SA Habitat et Territoires projeté chemin communal n°19 à Anthon	Commune	Commune
RIOZ	DPE	ERCE	pour un permis d'aménager chemin dit des Poiriers au hameau des Fontenis (desserte externe)	SIED 70	ERDF
RIOZ	EP	ERCE	pour un permis d'aménager chemin dit des Poiriers au hameau des Fontenis (desserte externe)	Commune	Commune
RIOZ	GCTFT	ERCE	pour un permis d'aménager chemin dit des Poiriers au hameau des Fontenis (desserte externe)	Commune	France Télécom
RIOZ	DPE	ERCE	pour un permis d'aménager chemin dit des Poiriers au hameau des Fontenis (desserte interne)	SIED 70	ERDF
SAINT-LOUP-NANTOUARD	DPE	ERCE	pour une résidence principale située route de Nantouard à Saint-Loup	SIED 70	ERDF
SAINT-REMY	DPE	ERCE	pour 3 pavillons de la SA Habitat & Territoires rue Justin et Claude Perchot	SIED 70	ERDF
SAINT-REMY	DPE	ERCE	pour un pylône de téléphonie mobile Orange au lieu dit "La Pernette"	SIED 70	ERDF
SAINT-REMY	GCTFT	ERCE	pour un pylône de téléphonie mobile Orange au lieu dit "La Pernette"	Commune	France Télécom
SAULNOT	DPE	ERCE	pour un relais orange projeté au lieudit "Fressigney"	SIED 70	ERDF
SAUVIGNEY-LES-PESMES	DPE	ERCE	pour la résidence principale située au lieudit "l'Etang Piot"	SIED 70	ERDF
SCYE	DPE	ERCE	pour un pylône multi-opérateurs de téléphonie mobile situé le long de la RD n°58	SIED 70	ERDF
TAVEY	DPE	AERCE	pour la dépose d'un réseau BT alimentant une maison acquise par RFF route de Laire	SIED 70	ERDF
TAVEY	DPE	ERCE	pour un relais orange projeté au lieudit "Le Grand Bois"	SIED 70	ERDF

THIEFFRANS	DPE	ERCE	pour le réservoir d'eau potable existant chemin rural n°2 dit de Sur les Vignes	SIED 70	ERDF
THIEFFRANS	EP	ERCE	pour le réservoir d'eau potable existant chemin rural n°2 dit de Sur les Vignes	Commune	Commune
TRAITIEFONTAINE	EP	EICEP	pour le cheminement piétons lieudit "Petite Chaille"	Commune	Commune
TRESILLEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale située chemin rural dit "De la Corvée"	SIED 70	SCICAE
TRESILLEY	EP	ERCE	pour une résidence principale située chemin rural dit "De la Corvée"	Commune	Commune
VAIVRE-ET-MONTOILLE	DPE	ERCE	pour 2 parcelles situées rue de Baulère	SIED 70	ERDF
VAIVRE-ET-MONTOILLE	EP	ERCE	pour 2 parcelles situées rue de Baulère	Commune	Commune
VAIVRE-ET-MONTOILLE	GCTFT	ERCE	pour 2 parcelles situées rue de Baulère	Commune	France Télécom
VAIVRE-ET-MONTOILLE	DPE	ERCE	pour 2 pavillons jumelés situés rue Saint Christophe	SIED 70	ERDF
VAIVRE-ET-MONTOILLE	EP	EICEP	pour le lotissement privé "La Balonge"	Commune	Commune
VAIVRE-ET-MONTOILLE	DPE	ERCE	pour un lotissement privé situé rue du Moulin	SIED 70	ERDF
VAIVRE-ET-MONTOILLE	EP	ERCE	pour un lotissement privé situé rue du Moulin	Commune	Commune
VAIVRE-ET-MONTOILLE	EP	EICEP	pour un lotissement privé situé rue du Moulin	Commune	Commune
VALAY	DPE	ERCE	pour la zone artisanale située route de Chaumerce	SIED 70	ERDF
VALAY	EP	ERCE	pour la zone artisanale située route de Chaumerce	Commune	Commune
VALAY	GCTFT	ERCE	pour la zone artisanale située route de Chaumerce	Commune	France Télécom
VANTOUX-ET-LONGEVELLE	DPE	AERCE	le long de la rue de Castel (4ème tranche)	SIED 70	ERDF
VANTOUX-ET-LONGEVELLE	EP	AERCE	le long de la rue de Castel (4ème tranche)	Commune	Commune
VANTOUX-ET-LONGEVELLE	GCTFT	AERCE	le long de la rue de Castel (4ème tranche)	Commune	France Télécom
VAUVILLERS	EP	SRCE	aux abords de l'église (1ère tranche)	Commune	Commune
VAUVILLERS	DPE	ERCE	pour une résidence principale au lieudit "La Corvée d'en bas"	SIED 70	ERDF
VELESMES-ECHEVANNE	GCTFT	ERCE	le long de la rue de la Marnière	Commune	France Télécom
VELESMES-ECHEVANNE	DPE	ERCE	le long de la rue des Champs Milans à Echevanne	SIED 70	ERDF
VELESMES-ECHEVANNE	GCTFT	RRCE	le long des rues de la Marnière et de l'Hermitage	Commune	France Télécom
VELESMES-ECHEVANNE	EP	EICEP	pour le lotissement privé "L'Hermitage"	Commune	Commune
VELLEFRIE	EP	AERCE	dans le bourg (4ème tranche)	Commune	Commune
VELLEFRIE	GCTFT	AERCE	dans le bourg (4ème tranche)	Commune	France Télécom
VELLEFRIE	EP	EICEP	le long du chemin d'exploitation n°2 et 3	Commune	Commune
VELLEGUINDRY-ET-LEVRECEY	DPE	SRCE	à Levrecey	SIED 70	SCICAE
VELLEGUINDRY-ET-LEVRECEY	EP	ERCE	pour le lotissement privé situé le long du CD n°108 (desserte interne)	Commune	Commune
VELLE-LE-CHATEL	DPE	AERCE	le long de la rue Louis Pergaud et du CD n°13 (1ère tranche financière)	SIED 70	SCICAE
VELLE-LE-CHATEL	EP	AERCE	le long de la rue Louis Pergaud et du CD n°13 (1ère tranche financière)	Commune	Commune
VELLE-LE-CHATEL	GCTFT	AERCE	le long de la rue Louis Pergaud et du CD n°13 (1ère tranche financière)	Commune	France Télécom
VELLE-LE-CHATEL	DPE	AERCE	le long de la rue Louis Pergaud et du CD n°13 (2ème tranche financière)	SIED 70	SCICAE
VELLE-LE-CHATEL	DPE	AERCE	le long de la rue Louis Pergaud et du CD n°13 (3ème tranche financière)	SIED 70	SCICAE
VENISEY	EP	EICEP	pour l'éclairage d'un terrain de pétanque	Commune	Commune
VERLANS	DPE	RRCE	issu du poste "Verlans Village"	SIED 70	ERDF
VESOUL	EP	AERCE	Rue Saint Martin tranche 1: giratoire rue Petit Montmarin	Commune	Commune
VILLERS-BOUTON	EP	RICEP	le long du chemin de Bourguignon	Commune	Commune
VILLERS-CHEMIN-ET-MONT-LES-ETRELLES	DPE	RRCE	le long du chemin rural dit "des Malbuissons"	SIED 70	ERDF
VILLERS-CHEMIN-ET-MONT-LES-ETRELLES	DPE	ERCE TJ	pour le GAEC GIRARDEY	SIED 70	ERDF
VILLERS-LA-VILLE	DPE	ERCE	pour un relais orange situé le long du chemin d'exploitation n°17	SIED 70	ERDF
VILLERS-LES-LUXEUIL	DPE	ERCE	pour une pension canine située le long de la rue de Mezière	SIED 70	ERDF
VILLERS-LES-LUXEUIL	EP	ERCE	pour une pension canine située le long de la rue de Mezière	Commune	Commune
VILLERS-LES-LUXEUIL	GCTFT	ERCE	pour une pension canine située le long de la rue de Mezière	Commune	France Télécom
VORAY-SUR-L OGNON	DPE	ERCE	pour un site de téléphonie mobile Orange projeté le long de la RD15 au lieudit "Le Rang" aux abords de la LGV	SIED 70	ERDF
VOUGECOURT	DPE	ERCE	pour le lotissement communal "La Corvée"(1ère tranche)	SIED 70	SCICAE
VOUGECOURT	EP	ERCE	pour le lotissement communal "La Corvée"(1ère tranche)	Commune	Commune
VYANS-LE-VAL	EP	ERCE	pour 7 pavillons locatifs et l'aménagement de 9 parcelles OPAC projetés au lieudit "Le Noyeu"	Commune	Commune
VY-LE-FERROUX	EP	RICEP	pour le giratoire aux abords de la Mairie	Commune	Commune